

LA TRAME
VERTE ET BLEUE
MÉTROPOLITAINE



LE PARCOURS DU FLEUVE

VISION ET PLAN D'ENSEMBLE



Décembre 2019

ÉQUIPE

Communauté métropolitaine de Québec

Chargés de projet

Chantal Prud'Homme, architecte paysagiste, conseillère senior en paysage

Anthony Kish, conseiller en gestion intégrée du Saint-Laurent

Collaborateurs

Carole Beauregard, urbaniste, coordonnatrice en aménagement du territoire

Alexandre Bélanger, conseiller en environnement

Marianne Thibault, urbaniste, conseillère en aménagement du territoire

Bruno Labonté, coordonnateur de la géomatique et des technologies de l'information

Caroline Lavoie, technicienne en géomatique

Andréane Choinière, agente de secrétariat

Comité de travail

Catherine Bergeron, directrice / Louis Garon, directeur par intérim, Service de l'aménagement du territoire MRC de Bellechasse

Simon Lemieux, urbaniste, responsable du service d'aménagement du territoire, MRC de L'Île-d'Orléans

Isabelle Peltier, conseillère en environnement, Ville de Lévis

Karine Perron, technicienne en environnement et salubrité / Federico Madriz Borbon, technicien en environnement et salubrité, Service de l'urbanisme, Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Gabrielle Rivard, aménagiste, MRC de La Côte-de-Beaupré

Marysela Rubiano, conseillère en environnement, Ville de Québec

Julie Tremblay, urbaniste, conseillère en urbanisme, Ville de Lévis

Photo de la page couverture : Quai Paquet © Ville de Lévis

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction

1.1 Contexte régional	2
1.2 Entente CMQ-Québec pour la mise en place d'une trame verte et bleue métropolitaine	2
1.3 Organisation et structuration de la Trame verte et bleue métropolitaine	3
1.4 Territoire du Parcours du fleuve	4

2. Démarche

6

3. Bref historique

3.1 Chronologie	8
3.2 Continuités et grandes transformations	9

4. État de situation et enjeux

4.1 Milieux naturels	12
4.2 Activités récréatives et accès publics au fleuve	13
4.3 Paysages et patrimoine	15
4.4 Grands enjeux et problématiques	17

5. Vision

5.1 Une approche de découverte	21
5.2 Une opportunité de création	25

6. Plan d'ensemble

6.1 Éléments structurants	32
6.2 Propositions par grands axes d'intervention	33

7. Mise en oeuvre

44

Conclusion

48

1

INTRODUCTION



1.1 Contexte régional

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) élabore et met en œuvre la vision et la planification d'ensemble de la Trame verte et bleue métropolitaine (TVB).

Cette Trame verte et bleue métropolitaine vise à assurer la protection, la valorisation et la connectivité des composantes récréatives, paysagères et naturelles d'intérêt de la région. La planification de la TVB découle de plusieurs stratégies et objectifs du PMAD qui portent notamment sur la qualité des espaces patrimoniaux, naturels et récréotouristiques (stratégie 8), ainsi que sur le fleuve Saint-Laurent, les paysages, les activités agricoles et les ressources naturelles. L'organisation de la TVB se décline en quatre grands axes : le Parcours du fleuve, les Monts et collines, les Coulées vertes et bleues et des liens récréatifs.

Le Parcours du fleuve est un axe structurant du fleuve où les activités nautiques et de croisières, les accès riverains uniques, les milieux naturels d'intérêt et les paysages métropolitains alimentent la découverte du parcours.

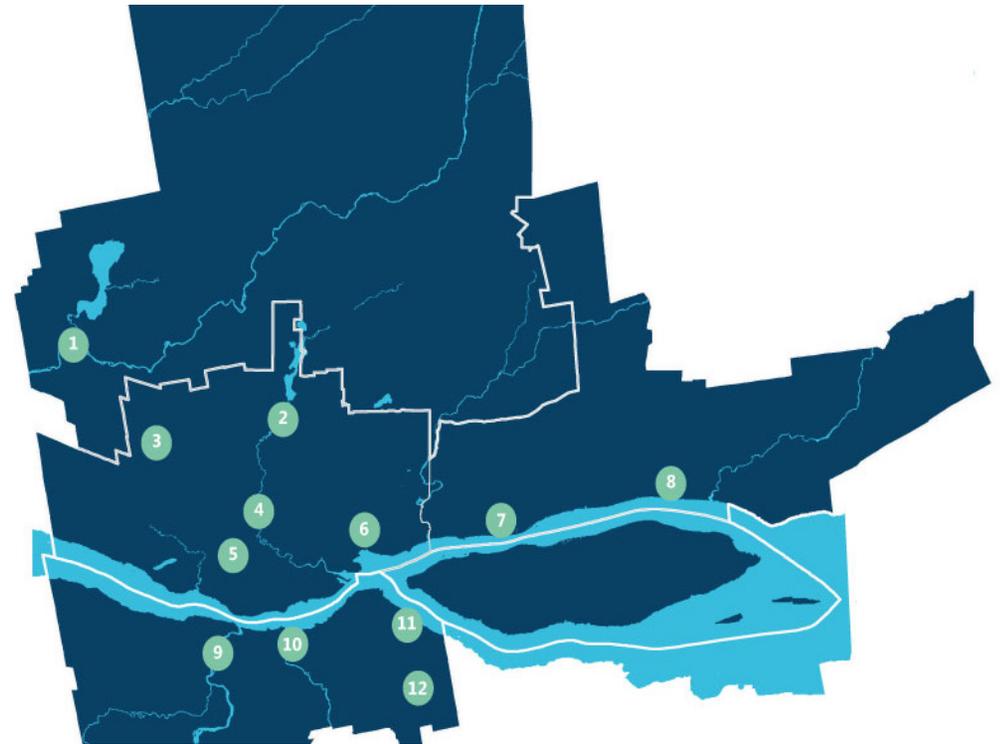
En plus des orientations et principes directeurs définis par la TVB, la vision et le plan d'ensemble du Parcours du fleuve tiennent compte d'objectifs de la Table de concertation régionale pour une gestion intégrée du Saint-Laurent – zone de Québec (TCRQ). Cette table, instaurée en 2014 et coordonnée par la CMQ, regroupe des leaders des milieux municipal, environnemental et économique. Le Parcours du fleuve s'inscrit ainsi dans une vision régionale qui prend en considération les accès publics au fleuve et les activités récréatives, la protection des milieux naturels ainsi que la mise en valeur des paysages et du patrimoine.

1.2 Entente CMQ-Québec pour la mise en place d'une trame verte et bleue métropolitaine

En mars 2013, le gouvernement du Québec et la CMQ signaient le Protocole d'entente pour le financement de projets municipaux dans le cadre de la Trame verte et bleue sur le territoire de la CMQ.

Cette entente réunit les contributions financières du gouvernement du Québec (10 M\$), de la CMQ (5 M\$) et des municipalités locales (17 M\$) afin de réaliser 12 projets visant à préserver et à mettre en valeur certains milieux naturels du territoire, à développer leur potentiel récréotouristique et à contribuer à la qualité de vie des 800 000 citoyens de la région.

Ce protocole prévoit également l'élaboration de la planification d'ensemble de la Trame verte et bleue métropolitaine (TVB) afin d'enrichir la réflexion amorcée au PMAD, de façon à mettre en valeur les milieux naturels et récréotouristiques d'intérêt du territoire de la CMQ, d'assurer leur connectivité et d'en préserver la biodiversité.



Répartition des projets municipaux inclus dans la phase 1 de la TVB.

1.3 Organisation et structuration de la Trame verte et bleue métropolitaine

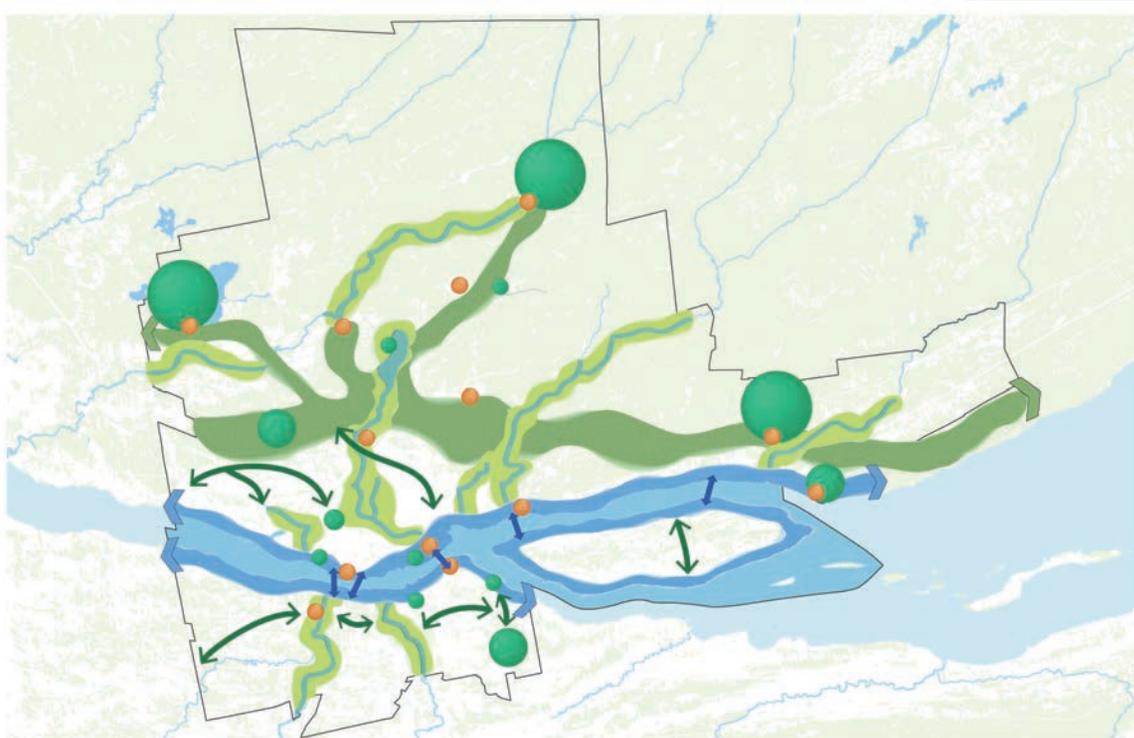
En 2015, une première démarche a jeté les bases de la Trame verte et bleue métropolitaine. Celles-ci sont présentées dans le document « La Trame verte et bleue métropolitaine - Organisation et structuration » (9) qui définit la vision d'avenir, les orientations, le schéma organisationnel et les éléments structurants. La TVB s'appuie sur les cinq principes fondateurs suivants : l'interconnexion, la représentativité, l'évolution, le partenariat et le financement.

Le schéma d'organisation spatiale présente les quatre grands axes d'interventions suivants, basés sur les potentiels naturels du territoire : le Parcours du fleuve, les Monts et collines, les Coulées vertes et bleues ainsi que des liens récréatifs complétant le réseau cyclable ou pédestre.

Le Parcours du fleuve sert d'axe structurant régional tant d'est en ouest que du nord au sud. Il relie de nombreux sites d'intérêt naturel, patrimonial ou récréotouristique. Les concentrations récréotouristiques du Vieux-Québec, du Vieux-Lévis, de l'Aquarium du Québec, du parc de la Chute-Montmorency et de la Réserve nationale de faune du Cap-Tourmente servent d'attraits majeurs. En complément des corridors récréatifs, les axes d'occupation ancienne, comme le chemin du Roy, la route de la Nouvelle-France et le tour de l'île d'Orléans permettent la découverte des paysages champêtres typiques des Basses-terres du Saint-Laurent.

VISION DE LA TVB

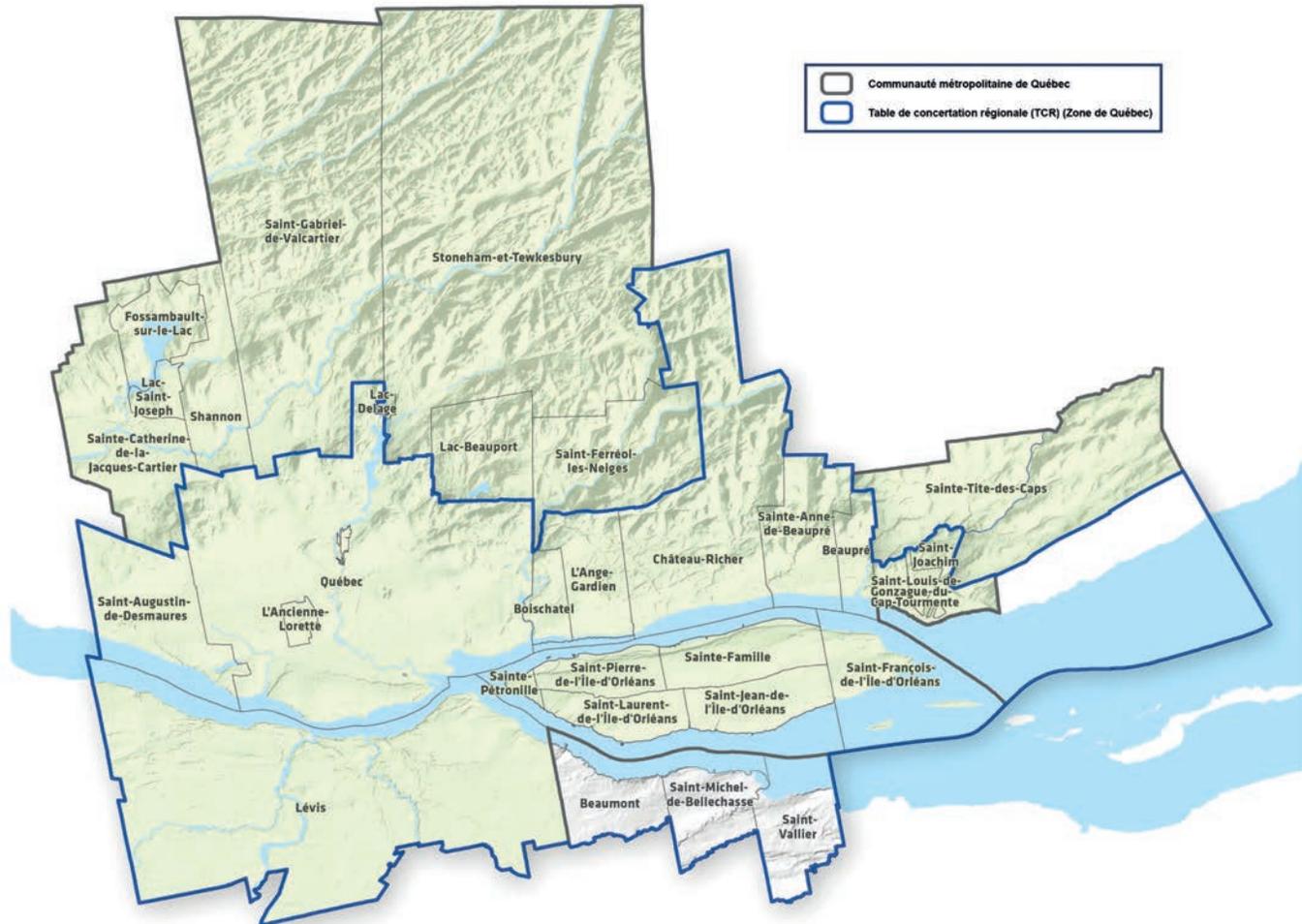
« Des milieux naturels et récréotouristiques, mis en valeur et interconnectés, composent une **trame verte et bleue métropolitaine structurante, attirante et durable**. Facilement accessible à la population, elle favorise la découverte des paysages identitaires de la région métropolitaine. »



-  Coulée verte et bleue
-  Parcours du fleuve
-  Parcours des monts et collines
-  Parc ou espace naturel d'intérêt métropolitain
-  Concentration récréotouristique
-  Lien fluvial
-  Lien récréatif

1.4 Territoire du Parcours du fleuve

Le territoire du Parcours du fleuve correspond à la partie des territoires de la CMQ et de la TCRO située en bordure des rives du Saint-Laurent, touchant l'Agglomération de Québec, la Ville de Lévis, les MRC de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans, ainsi que les municipalités riveraines de la MRC de Bellechasse, soit Beaumont, Saint-Vallier et Saint-Michel-de-Bellechasse. Dans le présent document, le territoire d'étude est présenté sous le nom de la « zone de Québec ».



A large, white, stylized number '2' is positioned on the left side of the image, partially overlapping the landscape. The background shows a wooden pier extending into a body of water under a blue sky with wispy clouds. In the distance, there is a small island with a tree and some industrial structures.

DÉMARCHE

Après avoir complété la planification d'ensemble de la TVB, la CMQ a réalisé la planification sectorielle des Monts et collines et poursuivi celle du Parcours du fleuve.

Pour la planification du Parcours du fleuve, un comité de suivi accompagne les travaux de la CMQ en collaboration avec la TCRQ. Ce comité se compose de représentants des composantes concernées par le territoire d'étude, soit : la Ville de Québec, la Ville de Lévis, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, la MRC de La Côte-de-Beaupré, la MRC de L'Île-d'Orléans et la MRC de Bellechasse.

De plus, des rencontres ont été réalisées avec des représentants de la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ) et de l'Administration portuaire de Québec (APQ).

Trois grandes étapes ont guidé la présente démarche de planification :

Acquisition de connaissances et état de situation

- Les accès publics au fleuve de la région de Québec. Portrait et caractérisation et étude de cas comparables, CMQ, 2016 (11) : inventaire, validation auprès des municipalités, portrait synthèse;
- Caractérisation des rampes de mise à l'eau au fleuve Saint-Laurent pour bateaux remorqués, ZIP de Québec-Chaudières-Appalaches, 2017 (38);
- État de situation et diagnostic, CMQ, 2016, mise à jour 2018, (annexe en accompagnement du présent document) : synthèse des principales caractéristiques selon un découpage du territoire en 9 secteurs, avec cartes à l'appui, en relation avec les dimensions écologique, récréative et paysagère, identification des problématiques;
- Identification de projets envisagés par diverses instances, mise à jour en continu;
- Identification de nouveaux accès publics potentiels au fleuve : élaboration de fiches de travail.

Élaboration de la vision

- Tenue d'une journée de réflexion, selon le format « conversation de café », animée par l'Institut du Nouveau Monde (INM), et réunissant plus de 50 participants issus des milieux municipal, environnemental, récréatif, touristique et d'associations d'utilisateurs afin de favoriser des échanges constructifs et de dégager des idées pouvant orienter la vision du Parcours du fleuve, et Guide du participant (8), CMQ, 2017;
- Rapport d'analyse des résultats de la journée de réflexion, (INM), 2018 (17);
- Définition de la vision et élaboration des thèmes;
- Élaboration du plan d'ensemble.

Élaboration de la mise en œuvre

- Proposition d'un plan d'action quinquennal.

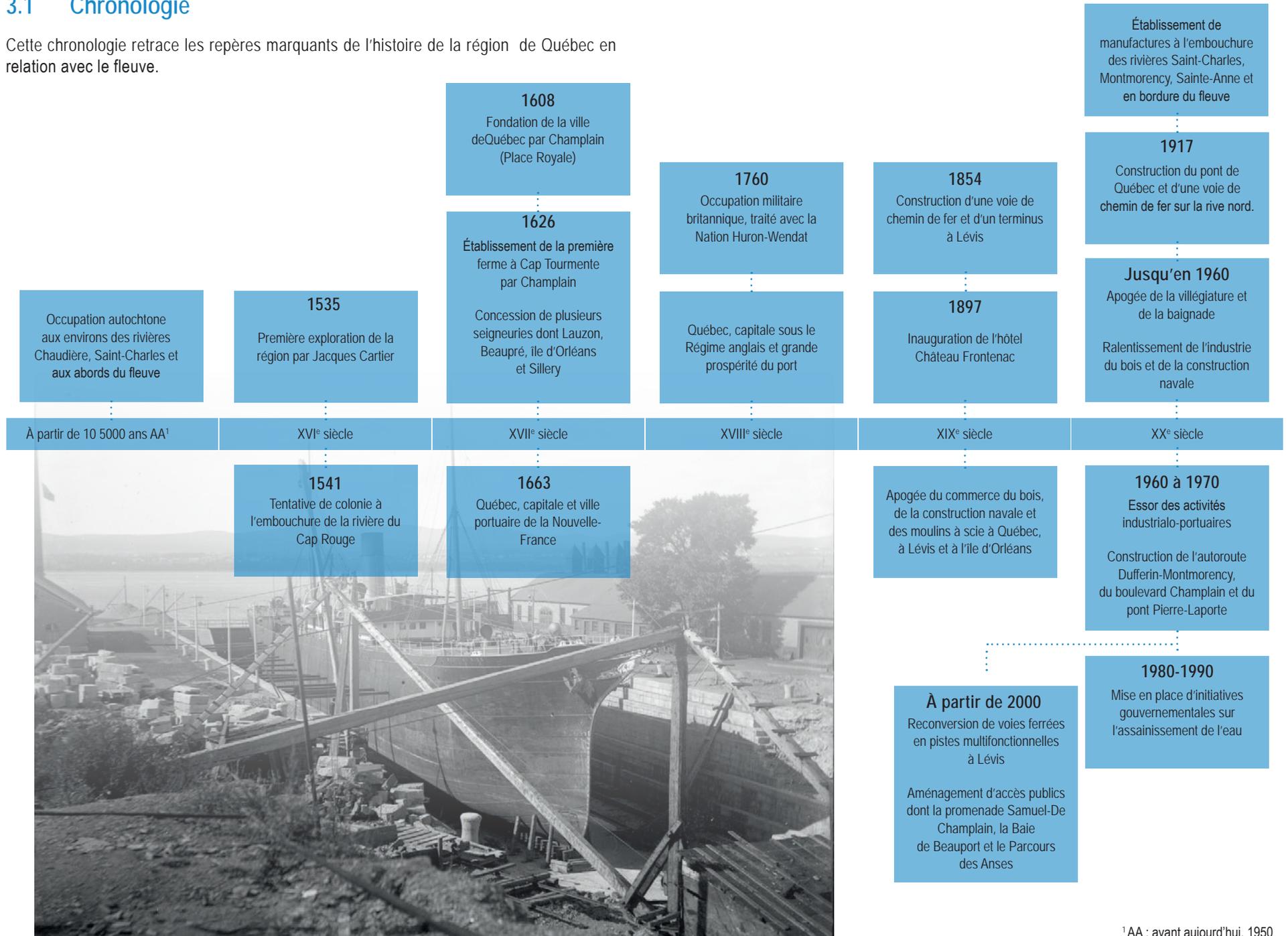


3

BREF
HISTORIQUE

3.1 Chronologie

Cette chronologie retrace les repères marquants de l'histoire de la région de Québec en relation avec le fleuve.



Réparation d'un navire à la cale-sèche Lorne aux chantiers maritimes Davie, vers 1890.
© Secteur des archives historiques de la Ville de Lévis, fonds Gourdeau, cote 007.

¹ AA : avant aujourd'hui, 1950 servant de date référence.

3.2 Continuités et grandes transformations

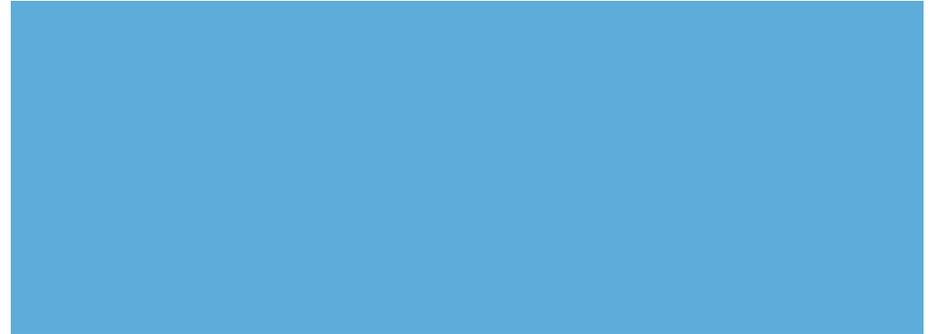
Porte d'entrée du continent, le fleuve Saint-Laurent a façonné notre histoire, notre culture et notre occupation du territoire. L'occupation actuelle du territoire est le résultat d'une évolution sur plus de quatre siècles. Les étapes du peuplement de la région sont visibles tant dans les zones urbaines que périphériques ou rurales. Le fleuve étant la principale voie d'accès à la région, il a servi de référence pour l'occupation des rives, pendant le régime seigneurial, avec la création de lots étroits, allongés et perpendiculaires au fleuve. Moulins, quais et clochers vus du fleuve sont hérités de la Nouvelle-France et encore présents à l'île d'Orléans de même que sur la côte de Beaupré et de Bellechasse. Sous le Régime anglais, les ouvrages défensifs de Québec et de Lévis, ainsi que l'étendue du port avec ses nombreux quais, en sont d'autres exemples marquants.

Lieu de déploiement des premiers axes routiers, des premiers bourgs et villages, du chemin de fer, de plusieurs industries, puis de voies autoroutières, de nombreuses transformations ont modifié la bordure fluviale. Parmi celles-ci, figurent la disparition des témoins du commerce du bois avec leurs grandes cours à bois sur l'eau, des chantiers navals, d'industries et la diminution de la navigation. Après avoir été populaire pour la baignade ou la pêche, le fleuve a fait l'objet d'un abandon avant d'être mis en valeur au profit d'une plus grande appropriation collective par de grands parcs, de parcours cyclables et de promenades multifonctionnelles.

L'agriculture, l'exploitation forestière et la croissance des villes et villages ont profondément modifié le paysage et réduit les forêts originelles en boisés de ferme et urbains, souvent isolés les uns des autres, et occupant une superficie infime par rapport aux jeunes forêts d'origine anthropique ou naturelle. Si les milieux humides riverains ont subi d'importantes pertes depuis le début de la colonisation du territoire, de grandes superficies font maintenant partie d'aires protégées.



Baignade à l'anse au Foulon, Société d'histoire de Sillery.
© Archives de la Ville de Québec, F03-IC-N083639.



Pêche à l'éperlan le long d'un quai du port de Québec en 1951.
© Le Soleil - PAT_0178aa.



Dépôt de bois de construction dans l'anse au Foulon, vers 1840.
© Archives de la Ville de Québec, CI-N010179.



Transport de passagers à l'ancien quai du Bateau à Lévis, situé à la pointe Benson dans le secteur Saint-Romuald.
© Secteur des archives historiques de la Ville de Lévis, fonds Jocelyn Huard, cote P08-0645.



4 ÉTAT DE SITUATION ET ENJEUX

Les principaux éléments et sites d'intérêt existants en bordure du fleuve sont décrits ci-après selon les thèmes suivants : les milieux naturels, les activités récréatives et les accès publics au fleuve ainsi que les paysages et le patrimoine.

Un état de situation détaillé par secteur figure en annexe, avec cartes à l'appui, en fonction des dimensions écologique, récréative et paysagère. Des problématiques associées à chacun de ces thèmes sont également signalées.

4.1 Milieux naturels

Le fleuve et ses abords sont caractérisés par une grande variété de milieux naturels, boisés, humides ou aquatiques. Ces milieux naturels s'étendent en plus forte proportion dans les zones périurbaines où ils partagent les milieux riverains avec les terres agricoles et les secteurs habités. Dans les zones urbaines, les milieux naturels aux abords du fleuve sont moins présents, ayant cédé leur place au profit du développement urbain et industriel. Les milieux boisés et riverains au fleuve se caractérisent par des fragments isolés et créés à partir de l'activité agricole, de l'exploitation forestière et de l'urbanisation.

Malgré l'importance des modifications depuis le début de la colonisation, on y trouve des marais maritimes, des marécages et des prairies humides. Les habitats aquatiques à l'embouchure de rivières et aux abords du fleuve offrent des habitats propices à une grande variété d'espèces fauniques, dont des lieux de reproduction, d'alimentation, de croissance et de migration pour les poissons.

Plusieurs secteurs d'intérêt écologique ponctuent la zone de Québec soit, les battures de Saint-Augustin, de Lévis et de Beauport, le chenal nord du Saint-Laurent entre la côte

de Beauport et l'île d'Orléans, le Cap-Tourmente et l'anse de Saint-Vallier. Parmi ceux-ci, les marais intertidaux se démarquent particulièrement. Ces milieux reconnus pour leur haute valeur écologique procurent des habitats et des aires d'alimentation, d'élevage ou d'alevinage pour de nombreuses espèces fauniques de même que pour des espèces floristiques dont plusieurs sont désignées menacées ou vulnérables. On y retrouve la réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures qui abrite, entre autres, la gentiane de Victorin, une espèce endémique à l'estuaire du Saint-Laurent et la réserve naturelle de l'Anse-Ross à Lévis, dans le secteur Saint-Nicolas, où se trouve la vergerette de Provencher, une espèce floristique menacée au Québec.

Un grand nombre de milieux naturels riverains bénéficient d'un statut de conservation, le plus fréquent étant un statut provincial, soit celui d'aire de concentration d'oiseaux aquatiques. Y figurent aussi deux importantes désignations fédérales, soit la réserve nationale de faune du Cap-Tourmente et le refuge d'oiseaux migrateurs de Saint-Vallier.

Les milieux naturels jouent un rôle important pour le maintien d'une biodiversité représentative de la région et de la pérennité de diverses espèces en fournissant des habitats à la faune et à la flore. Outre le maintien de la biodiversité, les milieux naturels fournissent des services écologiques qui prennent différentes formes. Soulignons, entre autres, la capacité des écosystèmes à contrôler l'érosion et les inondations en rive, à purifier l'eau et l'air, et à tempérer les effets du climat. Ils offrent également des bénéfices non matériels liés à la qualité du milieu de vie : paysages, activités récréatives et autres. Finalement, ces milieux participent à maintenir la connectivité écologique entre les divers milieux naturels au sein du territoire, contribuant ainsi à la préservation de la faune et de la flore, à la protection de la biodiversité et au maintien des services écologiques tels que le contrôle de l'érosion ou l'atténuation des inondations.



4.2 Activités récréatives et accès publics au fleuve

Le fleuve Saint-Laurent et ses rives offrent à la population des milieux riverains, des sites récréotouristiques ainsi que la possibilité de pratiquer plusieurs activités récréatives, aquatiques et terrestres. Dotés d'un large éventail d'usages, d'ambiances et de modes d'appropriation du littoral, les accès publics au fleuve contribuent à la qualité des milieux de vie. En complément, les réseaux récréatifs, en rive ou sur l'eau, favorisent la pratique d'activités favorables à la santé et au bien-être de la population.

Si certains accès publics au fleuve desservent une clientèle locale, d'autres possèdent un fort potentiel touristique. Le fleuve et ses rives, mis en valeur adéquatement, peuvent représenter des expériences touristiques qui bonifient l'offre régionale. Le développement d'un produit touristique centré sur le fleuve peut ainsi contribuer à l'attractivité de la région auprès des visiteurs et bonifier les retombées économiques qui en découlent, comme la place des Canotiers, le terminal des croisières, la Pointe-à-Carcy et le quai Paquet.

L'inventaire (11) réalisé en 2015 a dénombré 89 accès publics au fleuve, assez bien répartis sur le territoire d'un point de vue quantitatif, avec 25 accès pour l'agglomération de Québec et la ville de Lévis, et 13 accès pour chacune des trois MRC. Les parcs et espaces verts constituent de loin la catégorie la plus courante avec 38 accès publics. On y retrouve aussi 14 plages ou anses, 13 quais ou jetées et une dizaine de promenades en rive. Les catégories d'accès les moins bien pourvues concernent les sites d'intérêt historique, les rampes de mise à l'eau, les infrastructures ainsi que les parcs nautiques.

Un peu plus de la moitié des accès inventoriés constituent des accès primaires au fleuve avec accès direct à l'eau. À cela s'ajoutent 10 % d'accès secondaires donnant accès aux rives pour une embarcation. Plus du tiers correspondent à des accès tertiaires permettant uniquement un accès visuel au fleuve à partir de ses rives.

Activités et aménagements terrestres

Une douzaine d'activités récréatives terrestres caractérisent les accès publics au fleuve. La promenade en rive se révèle une des activités les plus répandues. Le promeneur peut profiter d'une continuité pédestre de Cap-Rouge à la pointe de Sillery. Le Parcours des Anses et la promenade Samuel-De Champlain forment de longs corridors multifonctionnels. De nombreux sites offrent un potentiel d'intérêt pour l'ornithologie, car ils bordent des aires de concentrations d'oiseaux aquatiques. Une trentaine de sites sont identifiés pour la pêche récréative, les quais comme le quai des Cageux ou le quai Chouinard figurant parmi les plus fréquentés.

La région se distingue par la réalisation de nouveaux aménagements de qualité en bordure du fleuve avec la Place des Canotiers à Québec, le quai Paquet à Lévis, l'Espace Fillion à L'Ange-Gardien et le parc de l'Anse à Boischatel sur la Côte-de-Beaupré. Toutefois, plusieurs accès publics au fleuve y demeurent peu aménagés malgré leur potentiel de mise en valeur. L'île d'Orléans révèle une très faible desserte en accès publics vers le chenal nord du fleuve ainsi que des accès pédestres limités aux grèves.

À Lévis, dans le secteur à l'ouest des ponts, des sites présentent un faible aménagement, alors qu'une majorité d'entre eux plutôt exiguës offrent une capacité limitée. Il en découle une faible appropriation publique du fleuve. À l'est des ponts, certains accès publics existants, dont les anses, demeurent peu valorisés. Le secteur de Lévis situé à l'est du Chantier Davie ne dispose que d'un seul accès public au fleuve, soit le parc de la Pointe-De la Martinière. Dans Bellechasse, la forte privatisation de la bordure fluviale y limite le nombre d'accès publics au fleuve. Les sites confinés dans des secteurs résidentiels disposent de peu de visibilité et d'accessibilité à la rive.

En contrepartie, plusieurs voies cyclables, dont la Route verte, forment un grand réseau régional et d'intérêt métropolitain reliant la majorité des sites riverains de la région.



Activités aquatiques

La zone de Québec se distingue dans la pratique de diverses activités aquatiques et la mise en valeur du fleuve. Dans la région s'exprime une volonté à promouvoir la baignade. Récemment, la Ville de Québec a autorisé la baignade à la Baie de Beauport. À Lévis, la Ville a identifié des sites potentiels de baignade, dont l'anse Tibbits, et a mis en place un projet de suivi de la qualité de l'eau. Par ailleurs, la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain comprendra l'aménagement d'une plage protégée et d'un bassin de baignade à la station du Foulon. La MRC de Bellechasse se démarque avec quatre sites où la baignade est permise sans toutefois y être encadrée : le parc Louis-Turgeon, la pointe et le village de Saint-Vallier, et le quai de Saint-Michel-de-Bellechasse.

Près de 40 sites donnent accès pour le kayak de mer à la Route bleue Québec-Chaudière-Appalaches et les connectent aux régions de Portneuf et de Charlevoix. Deux sites, le parc nautique de Cap-Rouge et la Baie de Beauport, constituent des pôles nautiques où se pratiquent le kayak, la planche à voile ou le kitesurf. L'anse de Bellechasse et quelques sites ponctuels sur la côte de Beauport de même qu'à partir de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans servent aussi à la pratique de sports de voile de manière officielle.



La zone de Québec est reconnue pour la navigation de plaisance. Desservie par six marinas, la région offre une bonne capacité d'accueil. Si le territoire dispose d'une quinzaine de rampes de mise à l'eau, plusieurs se révèlent en moins bon état et peu accessibles. Les rampes de mise à l'eau de l'anse au Foulon à Québec et du parc de la Grève-Jolliet à Lévis figurent parmi les meilleurs équipements publics, en complément de celles du terminal maritime de Saint-Laurent à l'île d'Orléans.

Quant aux excursions sur le fleuve, l'offre se concentre sur la traversée du fleuve avec la Société des traversiers du Québec ou sur des circuits avec des opérateurs privés à partir du Vieux-Québec, jusqu'à proximité de l'île d'Orléans. Même si la région est dotée de quais qui pourraient servir à l'accostage de bateaux-excursions, certains nécessitent des adaptations et des investissements.

L'hiver, le fleuve, aux prises avec les glaces, fait l'objet d'un grand rassemblement lors de la course de canot à glace du Carnaval de Québec. Toutefois, le fleuve demeure peu mis en valeur pendant l'hiver.

Outre le Village Nordik au bassin Louise qui permettait des activités sur glace de pêche, de patinage libre ou de hockey, des activités informelles avec des cabanes privées pour la pêche blanche apparaissent sur la côte de Beauport.



Baie de Beauport.
© Jeff Frenette, Office du tourisme de Québec.

4.3 Paysages et patrimoine

Paysages

La beauté des paysages représente un facteur de décision dans le choix d'une destination de voyage dans le monde, tout juste après le coût du séjour². Le fleuve sert de porte d'entrée à la région pour des milliers de croisiéristes et la qualité scénique de ses paysages contribue à la forte attractivité de la région. Voir le Saint-Laurent et admirer ses paysages font d'ailleurs partie des principaux attraits et activités identifiés et promus par Tourisme Québec.

La zone de Québec se situe à la limite orientale des basses-terres du Saint-Laurent et, au nord, s'étend le Bouclier canadien. Quatre paysages régionaux qualifient le Parcours du fleuve : l'estuaire d'eau douce, l'estuaire moyen du Saint-Laurent, les terrasses de la rive nord et les plaines de la rive sud. La géomorphologie unique de la région avec de hauts escarpements bordant le littoral et l'élargissement progressif du fleuve créent un fort dégagement spatial et une grande amplitude des vues vers le fleuve. L'envergure du corridor fluvial donne accès à des panoramas emblématiques et spectaculaires correspondant à de larges portions de territoires visibles à partir du fleuve, des quais, de belvédères, de tours d'observation, de routes côtières, de trajets cyclables, de promenades et de larges zones habitées sur les hauteurs des municipalités riveraines.

Parmi les paysages d'intérêt métropolitain identifiés par la CMQ, figurent les paysages de l'estuaire moyen et d'eau douce du Saint-Laurent, la silhouette bâtie de Québec et de Lévis et les premières collines des Laurentides formant l'arrière-plan montagneux de la

région. De nombreux points de vue, situés en bordure du fleuve, permettent de saisir ces paysages. Le fleuve et les principales rivières qui s'y jettent font partie des plans d'eau à valeur esthétique identifiés par la CMQ dans son PMAD (du Cap Rouge, Saint-Charles, Beauport, Montmorency, Sainte-Anne, du Sault-à-la-Puce et aux Chiens, Chaudière et Etchemin).

La MRC de Bellechasse reconnaît, dans son schéma d'aménagement révisé, l'intérêt esthétique de la marina de Saint-Michel-de-Bellechasse, de certaines portions de la route 132 ou de l'autoroute 20 et du panorama sur le fleuve à partir de la pointe de Saint-Vallier fleuve.

Six villages sont membres de l'Association des plus beaux villages du Québec pour leur représentativité de l'occupation humaine du Québec, leur authenticité et leur harmonie dans un paysage de grande qualité. Il s'agit de Sainte-Pétronille, Saint-Laurent, Saint-Jean et Sainte-Famille, sur l'île d'Orléans, et de Saint-Michel-de-Bellechasse et Saint-Vallier dans Bellechasse.

Des études paysagères confirment également la présence, sur la côte de Beaupré, de paysages de qualité le long de la Route de la Nouvelle-France (avenue Royale) et, dans Chaudière-Appalaches, le long de la Route des Navigateurs (route 132) dans les cœurs villageois de Bellechasse et à Lévis sur le chemin du Fleuve et sur la rue Saint-Laurent.

Des points de repères visuels ponctuent les paysages du fleuve dont les ponts Laporte, de Québec et de l'île d'Orléans, le Château Frontenac, les silos du port de Québec, l'église Saint-Michel de Sillery, la chute Montmorency ou les structures de Valero particulièrement visibles la nuit.

Vue du secteur Lévis à partir de la terrasse Dufferin.



Vue vers Québec à partir de la terrasse du Chevalier-De Lévis.



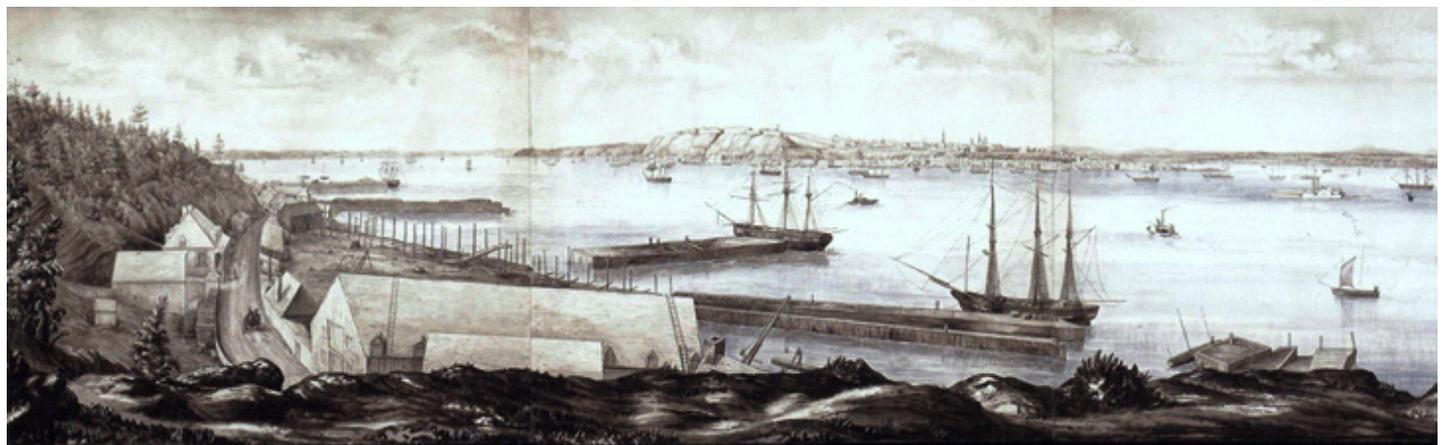
Patrimoine

Selon la Loi sur le patrimoine culturel (L.R.Q., ch. P-9.002), le patrimoine culturel est constitué de patrimoine immobilier, de paysages culturels patrimoniaux, de patrimoine archéologique, de patrimoine immatériel, de personnages historiques, d'événements et de lieux historiques reconnus significatifs, de même que de patrimoine mobilier regroupant des documents et objets.

En juin 2017, la ministre de la Culture et des Communications a désigné le fleuve comme lieu historique pour sa signification dans l'histoire du Québec et dans le patrimoine maritime québécois, pour son rôle fondamental dans le développement du Québec et du Canada, et pour sa contribution à l'identité québécoise. Le long du fleuve, se concentre un patrimoine riche et diversifié. Toutefois, la région ne compte aucune désignation de paysage culturel patrimonial.

Le patrimoine immobilier (immeubles, structures, jardins, parcs, ensembles) témoigne d'un patrimoine varié, résidentiel, institutionnel, religieux, maritime, portuaire, industriel ou agricole. Outre les biens protégés, inscrits au Registre du patrimoine culturel du Québec, plusieurs inventaires font état d'éléments d'intérêt ou de concentrations anciennes.

Trois sites patrimoniaux déclarés bordent le fleuve : le site patrimonial de l'Île-d'Orléans, l'un des premiers foyers de peuplement de la vallée du Saint-Laurent, le Vieux-Québec, berceau de l'Amérique française, et le site patrimonial de Sillery, témoin des premiers établissements de Sillery et de grands domaines pittoresques. Le Vieux-Québec est inscrit à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO comme un des meilleurs exemples de ville coloniale fortifiée au nord du Mexique grâce à un ensemble urbain cohérent et préservé. Il s'avère aussi le principal attrait touristique de la région. Les sites patrimoniaux font partie des produits prioritaires identifiés dans la Stratégie de mise en valeur du Saint-Laurent touristique du Québec.



Le site patrimonial de la Chute-Montmorency, classé par le ministère de la Culture et des Communications, reconnaît la chute et un corridor de deux kilomètres en amont pour leur qualité de territoire naturel à vocation touristique et récréative. Des sites patrimoniaux cités par Lévis, Beaumont et Saint-Michel-de-Bellechasse illustrent aussi l'ancienneté de leur seigneurie respective et l'importance du fleuve dans leur organisation. À ce riche patrimoine, s'ajoutent des lieux reconnus par le gouvernement fédéral avec plusieurs lieux historiques nationaux du Canada et le site historique du parc des Champs-de-Bataille.

Des éléments du patrimoine immobilier traduisent l'importance de l'activité portuaire et maritime. En font partie le chantier maritime A.C. Davie et le Chantier Davie à Lévis de même que la chalouperie Godbout à l'île d'Orléans, témoins des chantiers navals du XIX^e et du début du XX^e siècle. Des bâtiments et structures du port de Québec reflètent le caractère portuaire de la région. L'histoire ferroviaire compte le pont de Québec comme monument historique du génie civil international de même que le tracé de Cap-Rouge comme site historique national de génie civil. De nombreuses églises, reconnues d'intérêt historique, marquent les villages et les quartiers riverains. D'autres biens patrimoniaux protégés qualifient la région avec des immeubles institutionnels, résidentiels, ruraux ou agricoles répartis le long des rives et des axes anciens.

Des sites archéologiques témoignent de l'occupation amérindienne, des régimes seigneurial et anglais, de l'histoire militaire, de l'ère industrielle, de l'exploitation des ressources naturelles ou de pratiques artisanales. L'occupation amérindienne à Lévis au bassin de la Chaudière, remontant à plus de 10 500 ans, en ferait le site le plus ancien de la vallée du Saint-Laurent.

Dans la catégorie du patrimoine immatériel, lié au savoir-faire et connaissances, figure la pratique du canot à glace sur le fleuve dotée d'une reconnaissance par le Québec. Il s'agit d'un patrimoine maritime et fluvial qui manifeste une adaptation à l'hiver et un trait culturel distinctif de l'identité québécoise.

4.4 Grands enjeux et problématiques

Maintien d'une biodiversité représentative

La zone de Québec compte entre autres des espèces floristiques associées au Saint-Laurent qui sont menacées. Elle dénombre aussi plusieurs espèces fauniques à statut précaire, soit menacées, vulnérables ou encore susceptibles de l'être. Toutefois, les milieux naturels, aquatiques, riverains ou terrestres, situés aux abords du fleuve, s'avèrent souvent méconnus, fragmentés, dégradés ou convoités par des usages non appropriés.

Santé et intégrité des milieux naturels

Outre la présence et l'empiètement des activités urbaines, industrielles et agricoles sur les milieux naturels, d'autres menaces peuvent affecter la santé et l'intégrité des milieux naturels :

- La présence d'espèces fauniques et floristiques exotiques envahissantes qui, lorsqu'introduites à l'extérieur de leur aire de répartition naturelle, peuvent affecter la biodiversité et même mener à l'extinction de certaines espèces;
- La tenure de propriétés privées de certains milieux naturels et la protection déficiente qui en découle;
- L'artificialisation, l'érosion des rives et la dégradation de certains milieux naturels riverains modifiant leur capacité d'habitats pour la reproduction et l'alimentation de la faune aquatique et leur capacité d'adaptation aux changements climatiques;
- L'influence des changements climatiques perturbant les écosystèmes et auxquels plusieurs espèces pourraient avoir de la difficulté à s'adapter;
- La présence de barrières anthropiques, dont les corridors routiers et les rives artificialisées, qui nuit à la connectivité des milieux naturels et à la création de corridors écologiques.

Expérience collective du fleuve

La création d'une expérience du fleuve plus immersive, tant récréative, récréotouristique, terrestre qu'aquatique, dans la perspective d'une vision régionale, confronte certains enjeux globaux :

- Malgré l'existence appréciable de rives accessibles au public, des portions importantes demeurent largement privatisées et difficiles à valoriser à des fins d'appropriation collective;
- La disparité entre les municipalités riveraines quant à l'ampleur des accès publics au fleuve, la qualité des aménagements et des équipements, la disponibilité de services et la nature des activités offertes;

- La présence de certains secteurs dotés d'aménagements de grande envergure, comme la promenade Samuel-De Champlain à Québec ou le quai Paquet à Lévis, et d'autres secteurs pourvus d'accès publics ponctuels, de moindre envergure, peu aménagés ou de caractère informel;
- Si la quasi-totalité des sites publics au fleuve offre un accès gratuit, l'accessibilité n'est pas pour autant universelle et plusieurs endroits souffrent de contraintes majeures pour les personnes à mobilité réduite;
- La topographie régionale où la présence de l'escarpement ou des coupures créées avec le fleuve par de grands axes de transit suscite un défi de connexion des quartiers et des villages avec le fleuve;
- La disponibilité de liens interrives représente un défi. Entre autres, les ponts de Québec et de l'Île-d'Orléans se révèlent des infrastructures peu conviviales comme lien piétonnier et cyclable;
- Plusieurs rampes de mise à l'eau s'avèrent en mauvais état ou peu adaptées pour desservir un grand nombre d'utilisateurs en période de forte demande et constituent un frein à l'amélioration de l'offre pour la mise à l'eau d'embarcations;
- L'hiver souffre d'une faible valorisation en bordure du fleuve par peu d'activités adaptées et attrayantes, d'espaces polyvalents abrités du vent et de tronçons pour la promenade ou le ski de fond;
- La qualité de l'eau demeure un défi important pour la mise en place de nouveaux sites de baignade;
- Les difficultés de naviguer sur le fleuve posent des contraintes d'importance à la valorisation de la Route bleue;
- Selon l'influence des changements climatiques, la montée des niveaux d'eau ou l'amplification d'ondes de tempête pourrait avoir un impact sur la pérennité du bâti, des infrastructures et des aménagements le long des côtes.

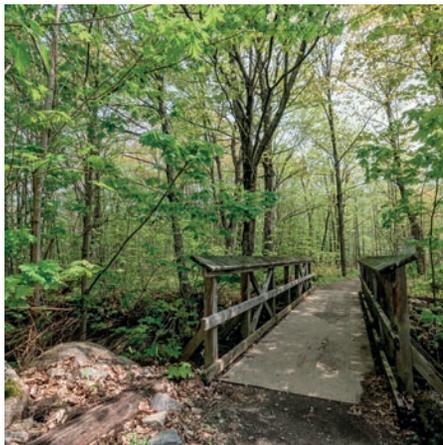
D'autres problématiques sont également relevées. Dans l'agglomération de Québec, on note une faible desserte publique et une absence de réseau récréatif pédestre à l'ouest de la rivière du Cap Rouge. Plus près du centre-ville, soulignons la barrière avec le fleuve dans certains secteurs du port de Québec et le défi de la mise en valeur de l'anse au Foulon. La partie entre la Baie de Beauport et la chute Montmorency souffre d'une très faible desserte en accès publics au fleuve, ceux existants étant peu aménagés, alors que l'autoroute Dufferin-Montmorency y constitue une importante barrière, conjuguée à l'autoroute Félix-Leclerc.

Malgré l'importance du réseau cyclable régional et d'intérêt métropolitain, certaines portions en chaussée désignée sur accotement, par exemple le long du chemin Royal à l'île d'Orléans ou sur la route 132 dans Bellechasse, constituent des trajets moins sécuritaires.

Qualité des paysages fluviaux

L'intégration harmonieuse d'éléments bâtis au caractère du fleuve et à ses qualités naturelles, culturelles et patrimoniales contribue à la création de paysages distinctifs de la région.

Toutefois, des pylônes électriques, les zones portuaires et industrielles et des sections d'autoroutes peu aménagées peuvent être perçus comme des nuisances visuelles. Par ailleurs, certains perçoivent aussi la présence d'arbres comme une nuisance visuelle, particulièrement dans le cas où la vue sur le fleuve constitue un facteur de valorisation résidentielle.



Protection et la mise en valeur du patrimoine

Une meilleure intégration du bâti et le rappel de l'histoire maritime et industrielle de même que la préservation de leurs témoins font partie des sujets pour lesquels beaucoup reste à faire.

Le patrimoine archéologique, particulièrement lié à l'occupation autochtone, demeure méconnu et peu mis en valeur en bordure du fleuve.

Le Vieux-Québec et les aménagements du quai Paquet et de la promenade Samuel-De Champlain représentent de très bons exemples en matière de prise en compte du patrimoine. Toutefois, l'inspiration de l'histoire, sa mise en valeur ou l'interprétation des lieux demeurent encore sous-valorisées.

Alors que les abords du fleuve constituent les premières parties du territoire occupé en Nouvelle-France, la lisibilité de la trame ancienne du cadastre, du bâti et des rues de même que la conception d'une architecture et d'espaces publics respectueux s'avèrent un grand défi pour y inscrire et y révéler l'esprit du lieu.



5
VISION

Par sa riche histoire et son fort caractère identitaire, le fleuve Saint-Laurent représente une formidable occasion pour révéler son unicité.

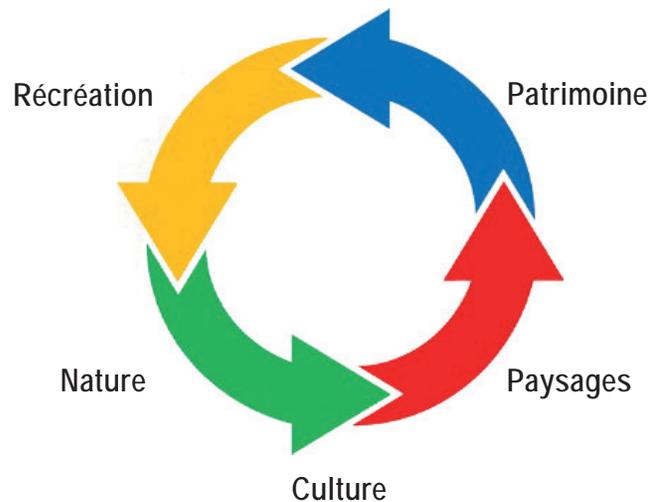
L'esprit du lieu, propre au fleuve, fédère l'ensemble des actions et des interventions dans les différents domaines relatifs à la protection et à la mise en valeur des éléments de nature, de patrimoine, de récréation, de culture et de paysages. Les actions et interventions s'harmonisent avec le caractère typique de chaque lieu et témoignent de leur mémoire tant disparue qu'encore perceptible.

Deux grands thèmes guident la vision du Parcours du fleuve à travers :

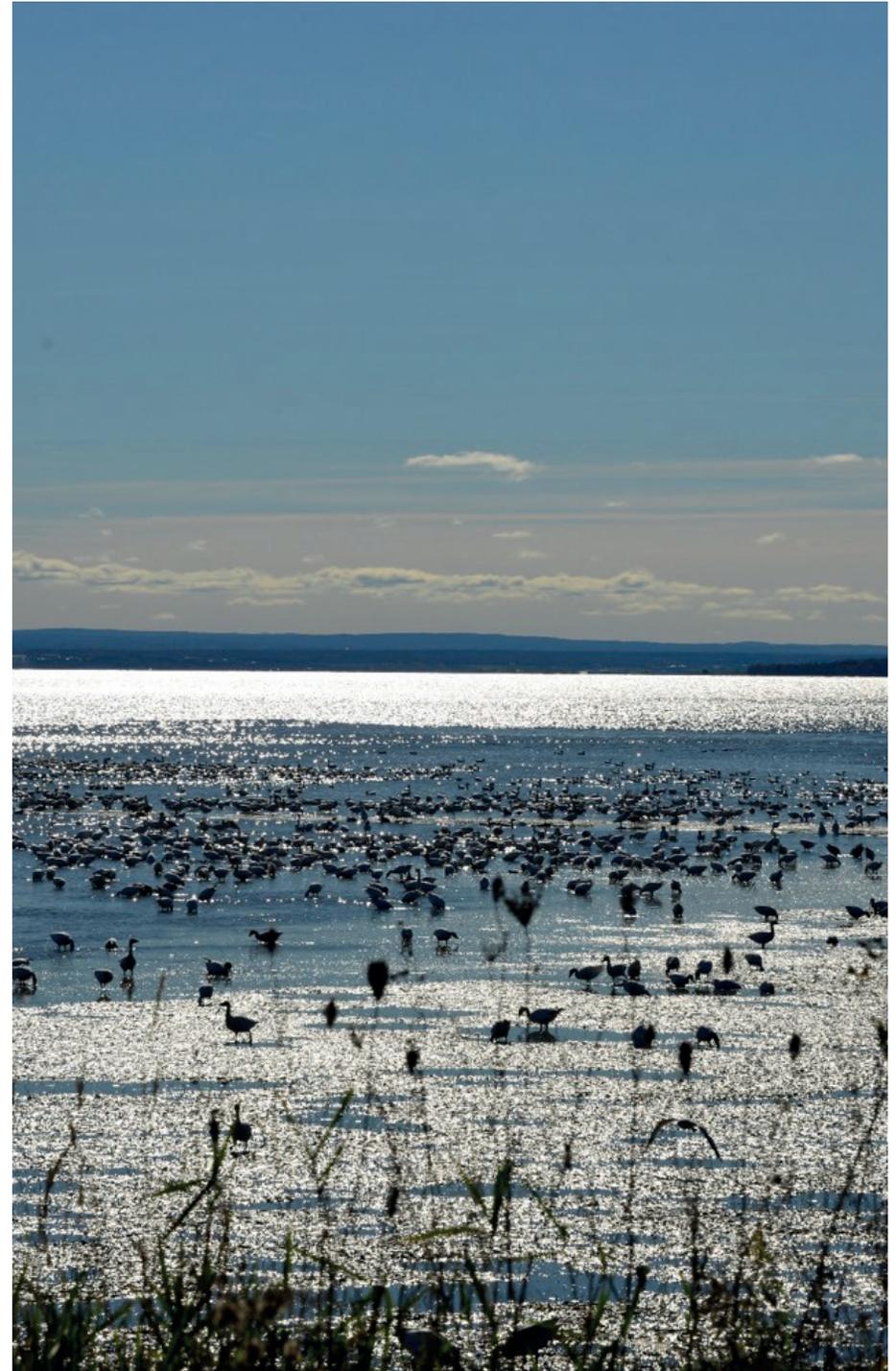
- une approche de découverte et
- une opportunité de création.

Des exemples d'ici et d'ailleurs peuvent nous servir d'inspiration dans la mise en oeuvre de ces deux thèmes.

ESPRIT DU LIEU



RÉVÉLER L'UNICITÉ DU FLEUVE



5.1 Une approche de découverte

Découvrir une nature vivante

Le fleuve devient un lieu unique pour y découvrir des milieux naturels protégés et conservés pour les générations futures. Ces milieux sont représentatifs de la biodiversité et révèlent la richesse du territoire pour les espèces animales et végétales.

Découvrir la faune et la flore

Tout en étant voués à la conservation, les milieux naturels d'intérêt sont aussi accessibles à la population, dans le respect de leur capacité de support, pour y découvrir les espèces emblématiques et distinctives des divers habitats du territoire métropolitain. Le Parcours du fleuve s'ancre ainsi dans une vocation scientifique incontournable grâce au développement de nouvelles approches de sensibilisation, dont la mise en place :

- d'un pôle de découverte axé sur les richesses du fleuve;
- d'activités de science citoyenne, consistant en la collaboration entre scientifiques et citoyens bénévoles à des projets de recherche destinés à la collecte de données pertinentes sur la base d'un protocole scientifique reconnu;
- de parcours éducatifs;
- de rallyes interactifs;
- de journées thématiques.



© G3E



Découvrir l'eau

Accès au fleuve multiplié

La zone de Québec se distingue avant tout par la présence du fleuve. Les divers accès publics au fleuve constituent une grande richesse. Il importe de les multiplier, particulièrement dans les secteurs moins bien pourvus et de donner accès à la rive de manière variée, douce ou plus intensive, en respect des caractéristiques du lieu.

En complément, l'ajout de rampes de mise à l'eau pour des embarcations à moteur doit être réfléchi pour mieux répondre à la demande actuelle. Sur les hauteurs, les escarpements qui encadrent le fleuve sont propices à l'aménagement de belvédères afin de voir et d'apprécier les paysages fluviaux.



Seaside Koerbecke.
© Claudia Dreyße



Belvédère de Trollstigen, Norvège.

Contact avec l'eau dans des ambiances variées

Selon les grandes tendances, plusieurs villes canadiennes, américaines ou européennes, situées en bordure de plans d'eau, développent le contact avec l'eau. Les activités de baignade se déclinent désormais en divers modes, soit de bains urbains ou de plages urbaines, dont les aménagements sont adaptés au caractère du lieu.

Le contact avec l'eau tire profit de différentes textures et d'aménagements variés permettant de s'approcher de l'eau. La présence de rochers devient l'occasion d'une expérience sensorielle, comme le long de la côte sud de l'île d'Orléans. À Zadar, en Croatie, un escalier vers la mer crée un orgue marin inusité.

À Cologne, l'aménagement d'une promenade au centre-ville le long du boulevard Rhine a permis la mise en place d'un escalier urbain jusqu'à l'eau, conçu pour résister aux inondations. Ceci n'est pas sans rappeler la présence d'escaliers aujourd'hui disparus en bordure du fleuve à Québec, dont celui devant l'ancien édifice de la Douane dans le port de Québec.

Le contact avec l'eau s'enrichit également par la tenue d'activités axées sur le plaisir de goûter le fleuve. La promotion de la pêche et la mise en valeur de lieux favorables à la pêche contribuent à révéler l'unicité de la région de Québec dotée d'un fleuve qui regorge d'espèces de poissons.



Bain à Havnebadet, Copenhague.



Orgue marin à Zadar, Croatie.



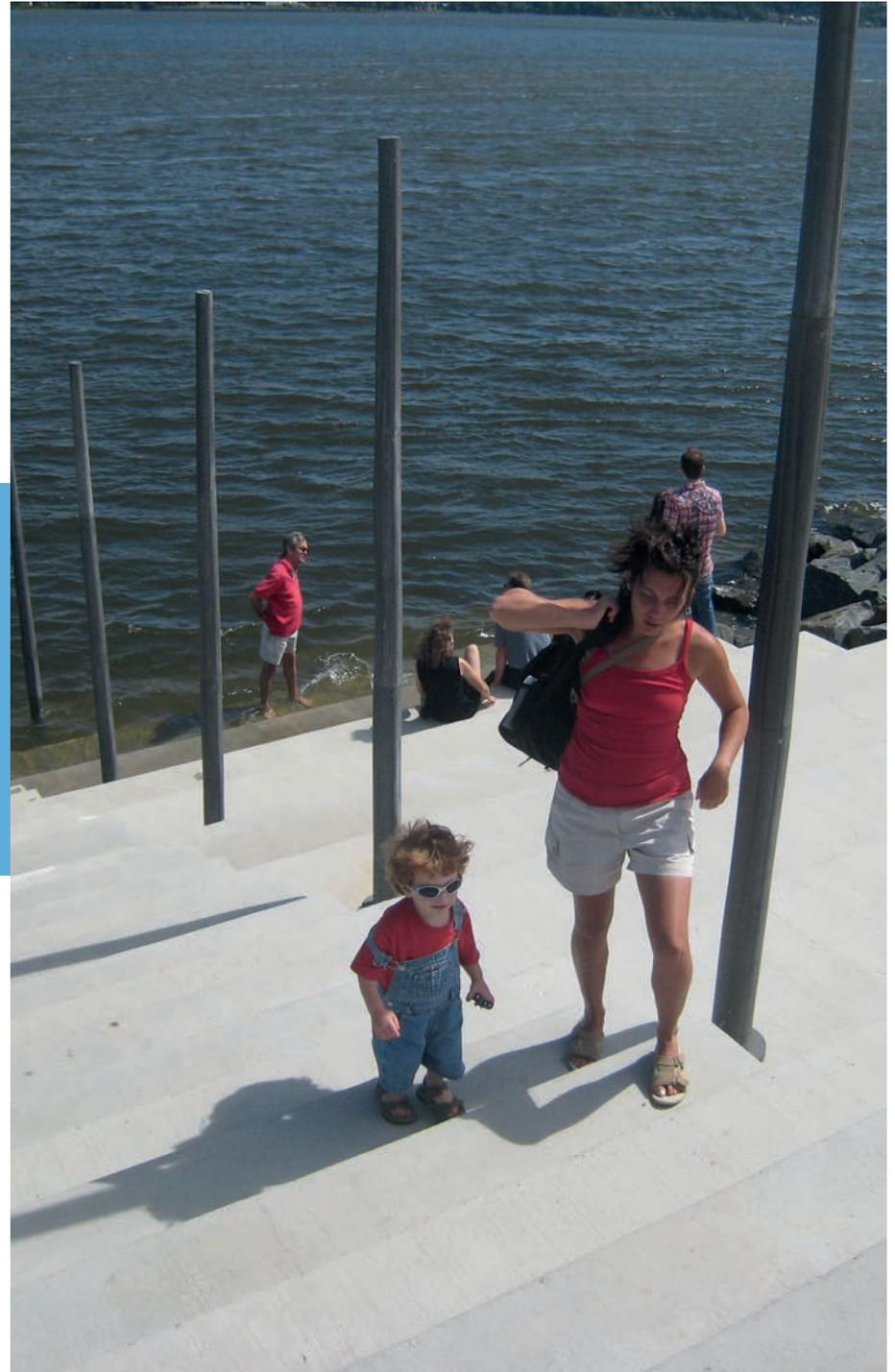
Découvrir l'histoire

Le fleuve constitue le lieu fondateur des diverses localités de la région comme première voie d'accès au continent. On y découvre un riche patrimoine maritime, une architecture ancienne distinctive et des personnages historiques d'intérêt. Les lieux d'anciens chantiers navals, d'anses ayant servi au transbordement du bois, tant à Québec qu'à Lévis, de bâtiments résidentiels ou institutionnels d'intérêt patrimonial de même que de nombreux vestiges font l'objet d'une valorisation de l'histoire et du patrimoine. Des aménagements révèlent des traces de l'histoire, dans une approche créative et artistique comme ce témoin de l'emplacement d'une ancienne fascine de pêche à l'anguille le long de la promenade Samuel-De Champlain.

La *European Route of Industrial Heritage* constitue un exemple inspirant d'un réseau touristique unique dans plusieurs pays d'Europe et réunissant des industries variées, distinctives par leur patrimoine, de même que par l'histoire de nombreuses personnes associées.



Promenade Samuel-De Champlain.
© Option aménagement.

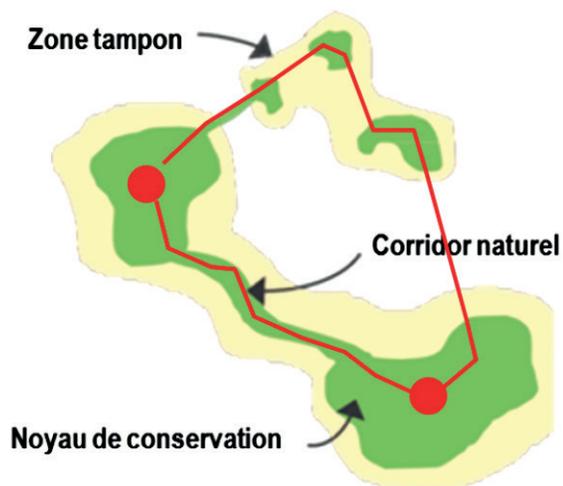


5.2 Une opportunité de création

Créer des liens écologiques

Un des objectifs de la TVB consiste à préserver la biodiversité. À l'instar des résultats de la journée de réflexion (17) sur la vision du Parcours du fleuve, tous s'entendent sur l'importance de créer une connectivité entre des milieux naturels d'intérêt. Cette connectivité vise à créer des liens entre les milieux naturels et les différents habitats par un réseau écologique fort.

L'illustration suivante schématise un réseau écologique à mettre en place où des noyaux de conservation sont interreliés par des corridors naturels de largeurs variables, avec ou sans zone tampon.

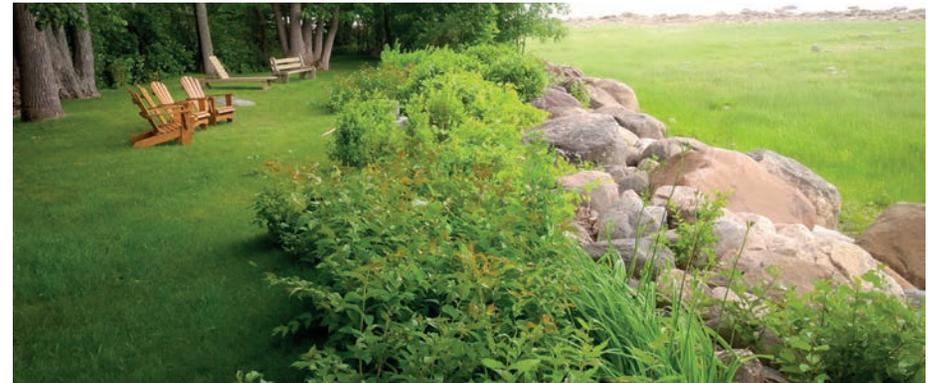


Créer un laboratoire

Le Parcours du fleuve devient un laboratoire d'expérimentations innovantes. Il se situe à l'avant-garde dans la manière d'aménager l'espace riverain de manière adaptée aux changements climatiques. L'adaptation aux changements climatiques constitue une opportunité d'innover dans les techniques d'aménagement de sites riverains comme l'aménagement d'espaces de liberté, disponibles à d'éventuelles inondations, tout en rendant ces lieux accessibles à la population pour la pratique d'activités extensives.

Ces expérimentations s'étendent à diverses interventions dont :

- des projets de naturalisation des rives;
- des projets de restauration de rives érodées, ceux réalisés à Saint-Augustin-de-Desmaures en sont de bons exemples;
- la lutte aux plantes envahissantes;
- l'instauration de mesures de compensation écologique avec la restauration d'habitats riverains.



Reconfiguration et renaturalisation de la rive.
© Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel.



Renouée japonaise, une plante envahissante.

Créer une interface maritime

L'émergence d'une interface maritime forte et vivante s'appuie sur une offre diversifiée grâce à la création de lieux pour échanger et se restaurer dans des pôles mixtes de services et d'activités. Cette mixité d'usages permet de se restaurer ou, par exemple, de profiter d'un espace marché temporaire, dans une ambiance conviviale orientée vers le fleuve.



Installation éphémère au nouveau campus MIL, Université de Montréal.



Terrasse en bordure de la rivière Chicago, Sasaki.



Marché à Hafencity, Hambourg.

Créer un lieu animé

Le Parcours du fleuve devient un lieu où converge la population en toute saison grâce à une programmation d'événements festifs ou d'activités adaptées au lieu, tant en été qu'en hiver.

Festival d'hiver le long de la rivière Delaware.



Grands Feux Loto-Québec.
© Le Soleil.

Créer des liens récréatifs

Les pôles naturels et récréatifs de même que les divers accès au fleuve sont interreliés par une connectivité récréative forte. Des promenades littorales d'ambiance naturelle, urbaine ou villageoise mettent en valeur les différents types de milieux le long du fleuve.

Des liens conviviaux destinés aux piétons et aux cyclistes facilitent les échanges d'une rive à l'autre. À cet égard, la navette fluviale de la Société de transport de Montréal se révèle très inspirante par un système de transport intégré reliant Pointe-aux-Trembles au centre-ville. À Stockholm, l'offre d'un bateau-taxi s'étend à l'année grâce à l'utilisation de bateaux de différents formats, adaptés à de petits ou de grands groupes, et même adaptés à l'hiver et à la glace avec la présence d'hovercraft.

Cette connectivité récréative se traduit par la création de corridors visant à renforcer l'expérience des cyclistes. Entre autres, des passerelles conviviales facilitent le franchissement du fleuve et d'obstacles routiers comme des autoroutes. Des stations de vélos libre-service facilitent l'accès cyclable et desservent de nombreux quartiers à Montréal.



Westhaven Promenade, Auckland.



Parc écomaritime de l'Anse-au-Port, Nicolet.

© Daniel Normand



Bateau-taxi au quai de Pointe-aux-Trembles, Montréal.



Passerelle à Auckland, Nouvelle-Zélande.



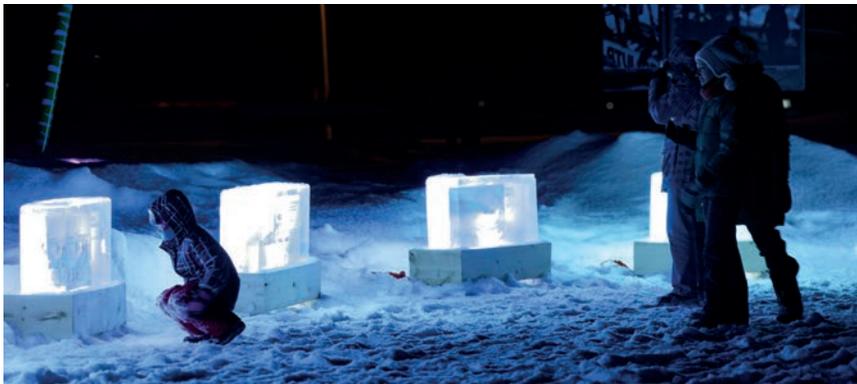
Station de vélos libre-service, Montréal.

Créer des expériences

L'aménagement d'espaces publics en bordure du fleuve, tout en s'inspirant de l'esprit du lieu, favorise une variété d'expériences, allant du contemplatif à l'expérience immersive.

L'expérience du fleuve devient mémorable, unique et inspirante, tant le jour que la nuit. Prenons l'exemple de l'illumination de la piste cyclable Van Gogh par l'artiste Daan Roosergaarde, inspirée du tableau de Van Gogh, *La nuit étoilée*. Cette mise en lumière se situe près d'un endroit où Van Gogh a peint une grande partie de ses œuvres. Il ne s'agit pas de reproduire un tel geste mais comment peut-on réinterpréter et mettre en valeur nos propres peintres?

Mieux vivre l'hiver près du fleuve fait partie des expériences à renforcer car l'hiver est au cœur de notre culture. Dans Portneuf, le Festival de la banquise 2019 propose une riche programmation d'activités ludiques, enrichissantes et d'expériences uniques. Autour du thème de la glace et de la traditionnelle course de canot à glace sur le fleuve, se greffent un atelier d'initiation au canot à glace et de démonstration de chalouperie traditionnelle, une activité de conte pour enfants, de sculpture sur glace, de création d'une fresque hivernale participative, de projections de documentaires et de films d'animation, et même une exposition de photographies d'archives et contemporaines coulées dans des blocs de glace!



Exposition de photographies sur le quai de Portneuf.
© Denis Baribault.



Yoga le long de la rivière Delaware.



Festival de jazz au quai de Rimouski. © Option aménagement.



Piste cyclable Van Gogh-Roosergaarde, Pays-Bas.

À Montréal, le festival en lumière hivernal, Illuminart, propose un circuit événementiel alliant art, lumière et technologie déployé au centre-ville et une animation de l'espace urbain par la présence d'œuvres surprenantes, impressionnantes ou amusantes, s'appuyant sur un concept scénographique et des installations ludiques. Les clefs de réflexion des projets soumis sont les suivants :

- Adapté à l'hiver;
- Simple : ludique, facile et rapide;
- Innovateur sans être vide de sens;
- Suscite de l'émotion et touche les gens;
- Interactif, participatif, engageant;
- Lumineux et chaleureux.

Créer!

La création d'expériences mémorables, uniques et inspirantes valorise l'art et la culture locale et régionale par des installations éphémères ou permanentes, par la tenue de concours ou d'expositions, par la poésie, le conte ou le théâtre.

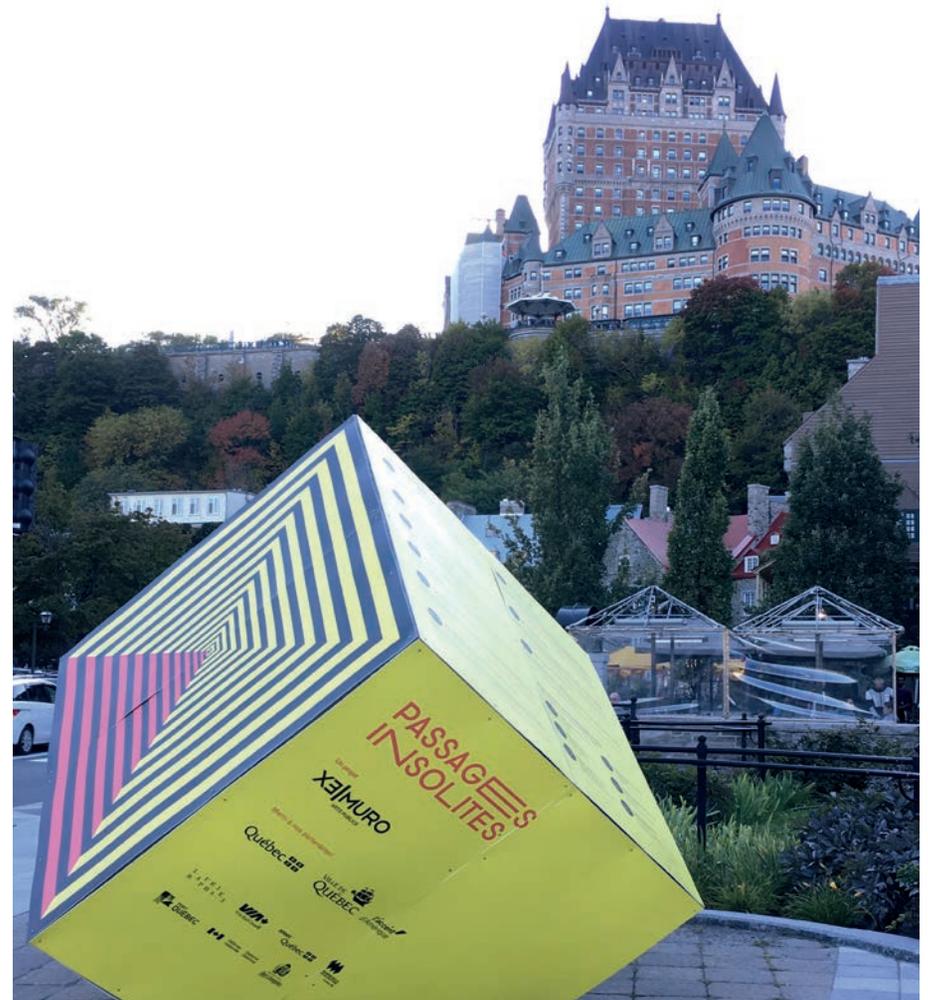
L'événement artistique des Passages insolites à Québec ou de la compétition d'art hivernal à Toronto en sont de bons exemples.

Créer un design de qualité

Le Parcours du fleuve se distingue par le design d'espaces, simple et épuré, afin de créer une signature de qualité. Ce gage de qualité s'étend jusqu'à l'échelle du mobilier. Ce dernier devient également une opportunité pour concevoir des objets conviviaux qui rassemblent les gens.



Akesvagen, Norvège.



6

PLAN
D'ENSEMBLE



6.1 Éléments structurants

Trois éléments structurent le Parcours du fleuve : des pôles, des corridors et des sites ponctuels.

Les **pôles** correspondent à des lieux reconnus, à l'échelle régionale, pour leurs qualités naturelles ou récréatives, actuelles ou futures. Ils retiennent l'attention et suscitent une attractivité d'intérêt. Leur hiérarchie s'harmonise avec les intentions d'aménagement prévues par les villes, les MRC ou les municipalités. Selon le caractère dominant du lieu, deux types de pôles sont distingués, des pôles nature et récréatifs.

Pôles nature

Les pôles nature correspondent à des sites naturels uniques, dépositaires d'une richesse faunique ou floristique, révélateurs de paysages naturels et pouvant être accessibles à la population. En font partie des aires protégées comprenant des réserves naturelles, des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA), des zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) et des milieux humides côtiers. En font également partie des parcs nature ou de conservation. Ces pôles n'excluent pas la présence d'activités récréatives ou éducatives compatibles, ni d'aménagements adaptés et à faible impact sur le milieu.

Pôles récréatifs

Ces pôles concernent des lieux d'accueil et de destination récréative. On y trouve des pavillons de services avec toilettes et abri, accessibles en toute saison, desservant le Parcours du fleuve de manière rythmée et régulière. Ces pôles n'excluent pas la présence de milieux naturels d'importance.

Trois types de pôles récréatifs dynamisent la bordure fluviale soit :

- Des lieux de services, caractérisés par la présence d'activités variées à dominante terrestre et offrant la tenue d'événements rassembleurs;
- Des lieux axés sur le contact avec l'eau offrant des activités de baignade, de plage ou de jeux d'eau;
- Un lieu de découverte régionale.

Des accès publics au fleuve ponctuent les rives nord et sud du fleuve et de l'île d'Orléans. Ils servent de sites d'accueil de la population aux abords du fleuve à une échelle de proximité.

Des corridors de deux types assurent une connectivité à l'échelle régionale, des corridors nature et récréotouristiques.

Corridors nature

Les corridors nature forment une trame verte d'écosystèmes et d'habitats naturels. Ils correspondent à des liens écologiques qui relient les pôles nature à des milieux naturels d'intérêt, des écosystèmes forestiers exceptionnels de même que des milieux d'intérêt écologique reconnus. Ils visent à relier entre eux les battures, la rive, les escarpements, les Coulées vertes et bleues des principales rivières et des boisés d'intérêt.

Les propositions illustrées au plan d'ensemble tiennent compte de diverses études dont l'Analyse de la connectivité écologique sur le territoire de la CMQ et de la TCRQ (4), le Plan de gestion des milieux naturels de la Ville de Lévis (31) et le Répertoire des milieux naturels de la Ville de Québec (36).

Corridors récréotouristiques

Des corridors récréotouristiques créent une forte connectivité récréative en toute saison, entre les pôles récréatifs, les pôles nature et les accès ponctuels au fleuve. Ils forment un réseau récréatif ramifié et interconnecté qui facilite l'accès de la population, tant des quartiers vers le fleuve que le long du fleuve lui-même d'ouest en est. Ils se déclinent en cinq types de corridors, soit :

- Des promenades riveraines

Ces promenades offrent une continuité pédestre et cyclable aux abords du fleuve dans une ambiance rehaussée par des aménagements de qualité, à l'instar de la promenade Samuel-De Champlain.

- Des circuits littoraux

Les circuits littoraux assurent avant tout une continuité pédestre, dans une ambiance d'aménagements de qualité, plus extensifs et compatibles avec les contraintes associées aux abords du fleuve. Une continuité cyclable peut y être envisagée selon les potentiels du lieu.

- Des corridors cyclables

Ces corridors constituent des trajets d'expérience pour les cyclistes à l'échelle métropolitaine et régionale. Des aménagements et des infrastructures assurent la convivialité des liens jugés problématiques.

- Des circuits de bateau-taxi

Des bateaux-taxi facilitent la connexion entre les rives du fleuve, tant pour les piétons que pour les cyclistes et offrent des déplacements ou des excursions reliant différents quais de manière à déployer un circuit régional.

- Des parcours des hauteurs

Les parcours des hauteurs forment un réseau de balcons, de belvédères, ponctués de haltes ou de tours permettant l'observation des paysages fluviaux et des paysages remarquables de la capitale. Ce réseau met en valeur des localisations perchées en haut de l'escarpement qui encadre le fleuve. Relié par un parcours pédestre ou cyclable, ce réseau tire profit de sentiers spécialement conçus à cet effet ou de rues existantes.

- Des réseaux thématiques sur le patrimoine

L'ensemble des éléments structurants sert à construire une interface forte avec l'identité du fleuve par un réseau où s'expriment et se découvrent l'histoire et le patrimoine maritime, industriel, institutionnel ou résidentiel typique des lieux en bordure du fleuve de la région. Des parcours thématiques valorisent l'histoire maritime, les épaves et les sites archéologiques. Les institutions muséales en bordure du fleuve constituent des maillons incontournables de ces réseaux. Cette mise en valeur se déploie avec inventivité en utilisant l'art ou de nouveaux moyens de communication.

6.2 Propositions par grands axes d'intervention

Les propositions du plan d'ensemble du Parcours du fleuve sont présentées selon cinq grands axes d'intervention. Ces propositions considèrent tant de nouveaux sites que des sites existants afin de livrer une vision du futur pour le Parcours du fleuve. Les aménagements des sites existants gagneront à être bonifiés en cohérence avec la vision proposée.

1. Découvrir une nature vivante

Huit pôles nature assurent la préservation et la mise en valeur des qualités naturelles exceptionnelles du Parcours du fleuve. Ils comprennent des parcs nature et de conservation de même que des secteurs d'intérêt écologique³ et couvrent de grandes superficies riveraines. Ils se composent comme suit :

- Parc des Hauts-Fonds / réserve naturelle des battures de Saint-Augustin / battures de Cap-Rouge;
- Battures de Beauport / battures de la baie de Beauport / marais de Montmorency / ACOA et ZICO de Beauport et Montmorency / étangs de la Côte, des Bernaches et du Moulin;
- Chenal nord du fleuve / battures au nord de l'île d'Orléans / ACOA de la Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans / réserve naturelle de Sault-à-la-Puce;
- Réserve nationale de faune du Cap-Tourmente / marais de la réserve nationale de faune du Cap-Tourmente / ACOA de Cap-Tourmente, Saint-Joachim Village et Saint-Joachim Réserve / Pointe d'Argenteau;

- Battures de Lévis / ACOA de l'anse du Vieux-moulin, de Saint-Nicolas, de l'anse Ross / marais de Pointe-à-Basile;
- Parc du Domaine-Etchemin / battures de Lévis / ACOA de Saint-Romuald, Baribeau, marina de Lévis;
- Parc régional de la Pointe-De la Martinière / battures de Lévis / ACOA de l'anse aux Sauvages, pointe de la Martinière;
- Anse de Saint-Vallier / ACOA des anses Mercier, Saint-Vallier, Saint-Vallier est / pointe de Saint-Vallier / refuge d'oiseaux migrateurs.

2. Créer des liens écologiques

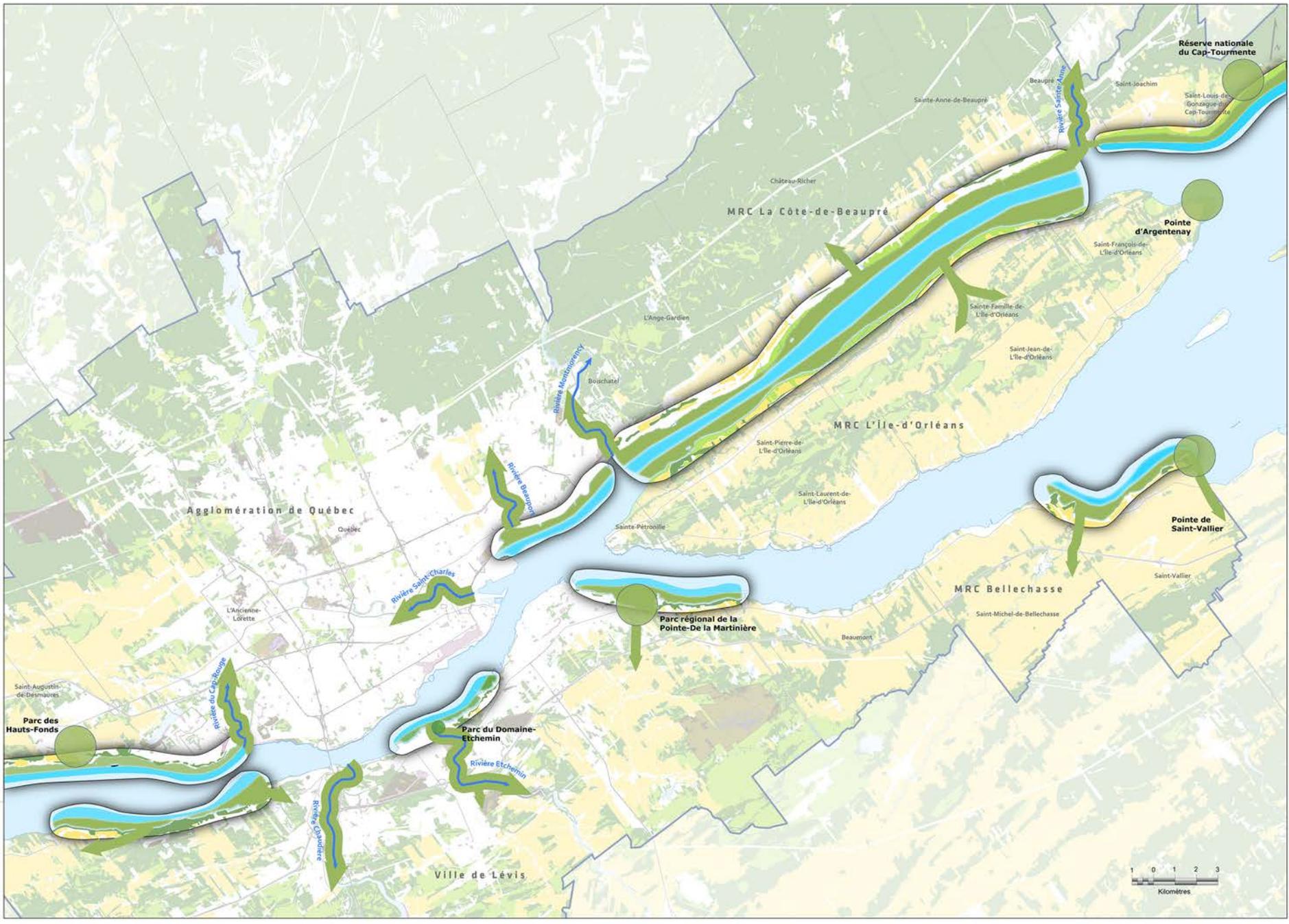
Des corridors nature connectent les pôles nature, à partir du fleuve vers l'intérieur du territoire, par des liens écologiques empruntant les Coulées vertes et bleues ou des boisés aux lieux suivants :

- Coulée verte et bleue de la rivière du Cap Rouge / escarpement au nord du fleuve / parc Cartier-Roberval / parc de la Plage-Jacques-Cartier / sentier des Grèves / secteur de l'Aquarium de Québec;
- Coulées vertes et bleues des rivières Saint-Charles et Du Berger / de la rivière Beauport / de la rivière Montmorency;
- Coulée verte et bleue de la rivière Sainte-Anne / mont Sainte-Anne;
- Corridor vers les boisés au centre de l'île d'Orléans;
- Escarpement au sud du fleuve / crans rocheux de l'anse Ross / forêts anciennes du corridor de la rivière Aulneuse / Pointe-à-Basile;
- Escarpement au sud du fleuve / Coulée verte et bleue de la rivière Chaudière;
- Escarpement au sud du fleuve / parc du Domaine-Etchemin / Coulée verte et bleue de la rivière Etchemin;
- Parc régional de la Pointe-De la Martinière / corridor vers la Grande plée Bleue;
- Anse de Saint-Vallier / corridor vers l'intérieur des terres.

La carte suivante permet de visualiser les pôles et corridors nature.

**PARCOURS DU FLEUVE
PLAN D'ENSEMBLE**

- Limites administratives**
-  Municipalité
 -  MRC
 -  TCR
- Pôle nature**
-  Secteur d'intérêt écologique
 -  Parc nature ou de conservation
- Corridor nature**
-  Lien écologique



3. Créer une interface maritime

Des lieux de services et d'activités terrestres variées constituent des pôles récréatifs et événementiels, primaires et secondaires. Ces lieux animent le Parcours du fleuve aux endroits suivants :

- Quai des Cageux / parc de la Jetée;
- Bassin Brown;
- Place des Canotiers / Terminal de croisières / Pointe-à-Carcy;
- Parc de la Chute-Montmorency;
- Parc de l'Anse à Boischatel / Espace Fillion / quai de Sainte-Anne-de-Beaupré
- Parc de l'Anse-Benson / quai du Bateau / Place de l'Hôtel-de-Ville / parc du Rigolet / parc du Domaine-Etchemin / quai Paquet / lieu historique national du Canada du chantier A.C. Davie;
- Village de Sainte-Pétronille / quai de Saint-Jean, île d'Orléans.

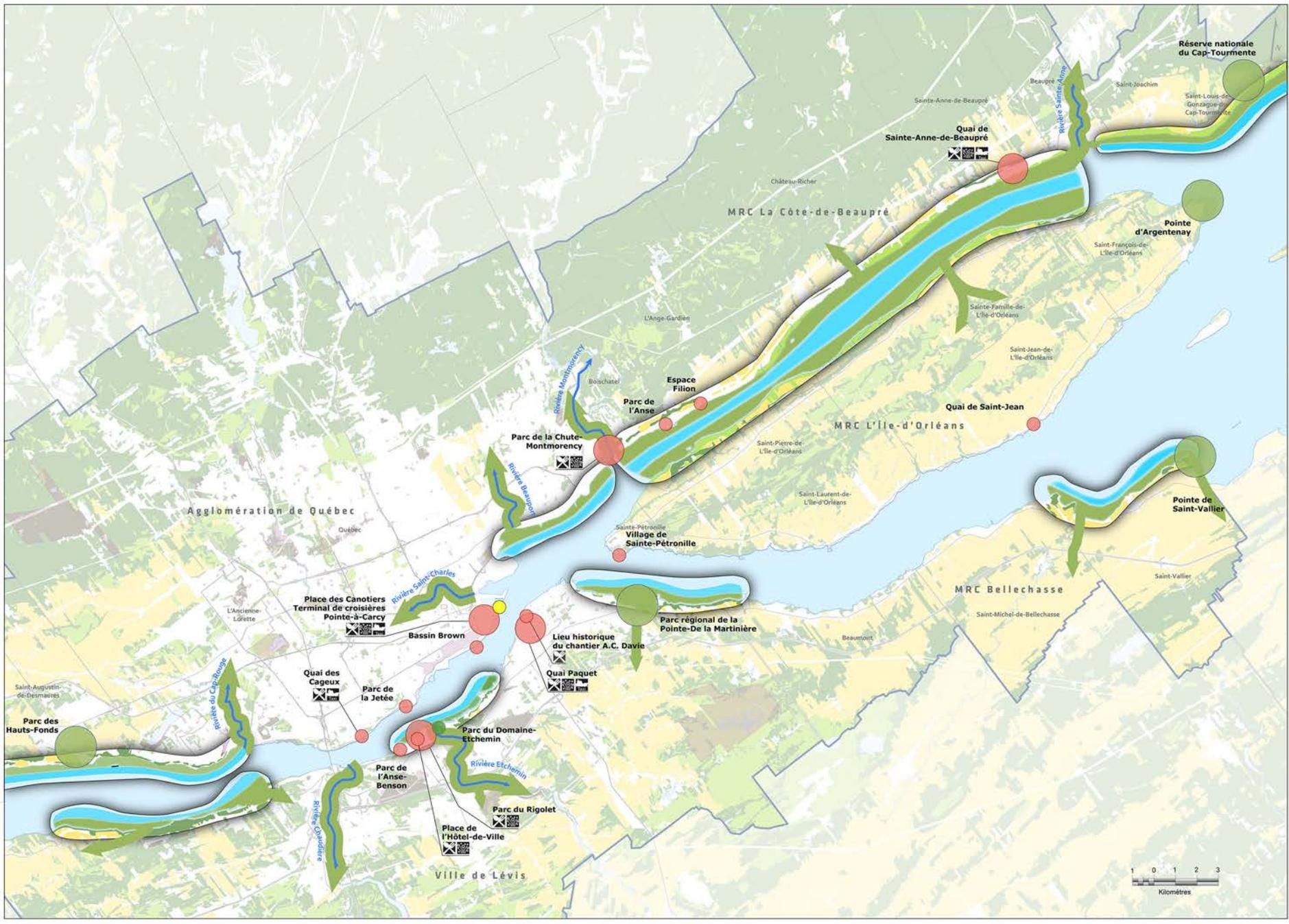
Un pôle de découverte sert de centre dédié au Saint-Laurent pour faire connaître à la population ses multiples ressources naturelles, culturelles, patrimoniales et paysagères dans un lieu dynamique et vibrant. Ce centre devient une vitrine pour l'ensemble des municipalités riveraines du fleuve dans la région de Québec et les fédère autour d'un projet commun associé au fleuve. Cette Maison du Fleuve se situe dans un lieu central orienté sur le fleuve. Elle pourrait se greffer au projet de Maison de l'Eau proposée par la Ville de Québec dans le cadre du Plan des rivières.

La carte suivante permet de visualiser les lieux d'activités terrestres et le pôle de découverte.



PARCOURS DU FLEUVE PLAN D'ENSEMBLE

- Limites administratives**
- Municipalité
 - MRC
 - TCR
- Pôle nature**
- Secteur d'intérêt écologique
 - Parc nature ou de conservation
- Corridor nature**
- Lien écologique
- Pôle récréatif**
- Activités terrestres/ services/événements
 - Découverte
- Activité**
- Nautisme
 - Baignade ou plage
 - Évènement
 - Services
 - Départ bateau-taxi
 - Rampe de mise à l'eau



4. Découvrir l'eau

La région de Québec se distingue par un contact privilégié avec le fleuve et par des lieux diversifiés comprenant des pôles axés sur l'eau, des sites pour la mise à l'eau d'embarcations, de nouveaux accès au fleuve et des sites favorisant la pêche.

Des pôles axés sur l'eau, offrant baignade ou plage, deviennent des lieux de destination récréative mettant en valeur leur caractère unique aux endroits suivants :

Les grands sites :

- Station du Foulon;
- Baie de Beauport;
- Parc de l'Anse-Tibbits;

Un site d'ambiance urbaine :

- Bassin Louise;

Les sites d'ambiance nature :

- Parc de la Plage-Jacques-Cartier;
- Pointe de Saint-Vallier;

Les sites d'ambiance de village :

- Plages de Saint-Jean et de Saint-François, île d'Orléans;
- Plage au quai de Saint-Michel-de-Bellechasse.

La mise à l'eau d'embarcations dessert la région adéquatement dans les principaux sites suivants en complément des sites de la Route bleue :

Des pôles nautiques destinés aux embarcations légères et au kitesurf :

- Au parc nautique de Cap-Rouge;
- À la Baie de Beauport;
- À Beaupré, sur la rive gauche à l'embouchure de la rivière Sainte-Anne;

Des principaux sites de mise à l'eau pour le kayak :

- Au quai Frontenac dans le cadre de l'aménagement de la station du Foulon;
- Au parc riverain des Beaux-Prés et à Beaupré;
- Au quai de Sainte-Famille réaménagé dans le cadre de la mise en valeur de l'ancien quai;
- Au parc de la Marina-de-la-Chaudière, à l'anse Gingras, au parc de l'Anse-Benson, au parc de l'Anse-Tibbits et au parc de la Grève-Jolliet;

Des rampes de mise à l'eau destinées aux embarcations à moteur :

- À l'anse au Foulon / à l'ancienne halte routière à Beauport;
- Au quai Gravel / Beaupré (rive gauche de l'embouchure de la rivière Sainte-Anne);
- Au parc de la Marina-de-la-Chaudière / parc de la Grève-Jolliet;
- Au terminal maritime de Saint-Laurent / quai de Saint-François, île d'Orléans;
- Au quai de Saint-Michel-de-Bellechasse.

De nouveaux accès publics au fleuve voient le jour et desservent la population dans les secteurs les moins bien pourvus, particulièrement aux endroits suivants :

- À Saint-Augustin, au boisé Saint-Félix;
- À Lévis, dans le secteur Saint-Nicolas.

Dans la Côte-de-Beaupré :

- Au parc de l'Aréna de Boischatel;
- À tous les ronds-points le long de la route 138;
- À Beaupré (rive est de la rivière Sainte-Anne);

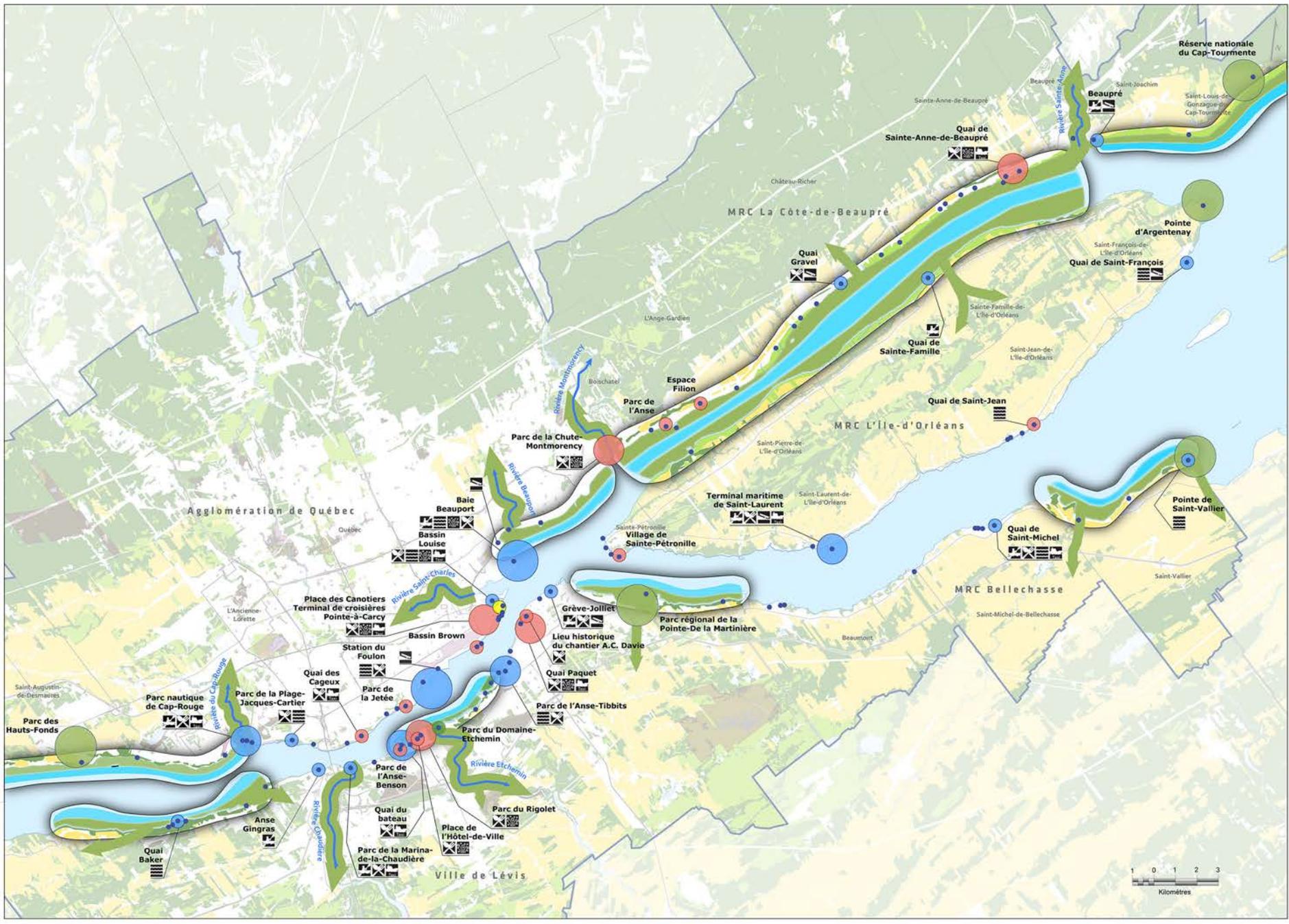
Sur l'Île d'Orléans, à l'Espace Félix-Leclerc.

En complément, les municipalités riveraines de Bellechasse s'assurent de consolider la viabilité et l'aménagement de leurs accès publics au fleuve.

La carte suivante permet de visualiser les pôles axés sur l'eau et les accès publics au fleuve tant existants que proposés.

PARCOURS DU FLEUVE PLAN D'ENSEMBLE

- Limites administratives**
- Municipalité
 - MRC
 - TCR
- Pôle nature**
- Secteur d'intérêt écologique
 - Parc nature ou de conservation
- Corridor nature**
- Lien écologique
- Pôle récréatif**
- Axé sur l'eau
 - Activités terrestres/services/événements
 - Découverte
- Activité**
- Nautisme
 - Baignade ou plage
 - Événement
 - Services
 - Départ bateau-taxi
 - Rampe de mise à l'eau
 - Accès public au fleuve



La pêche aux abords du fleuve suscite un engouement et redevient une opportunité de découverte du fleuve grâce à de nouveaux aménagements et à la tenue d'un événement festif en été, de même qu'en hiver. Même si la pêche peut se pratiquer dans divers lieux diffus le long du fleuve, la pêche à quai pourra se pratiquer, entre autres, aux lieux suivants :

- Le quai des Cageux;
- La Baie de Beauport;
- Le quai de Sainte-Anne-de-Beaupré;
- Le quai Impérial au parc Nautique Lévy / au parc de l'Anse-Benson / au quai du Bateau;
- Au quai Paquet;
- Aux quais de Sainte-Famille et de Saint-François à l'île d'Orléans.

En juin, le mois de l'eau devient l'occasion de créer un événement festif et rassembleur autour de la fête de la pêche sur le fleuve.

Pendant l'hiver, la pêche sur la banquise réunit les mordus dans une ambiance festive de village de pêche sur la glace au bassin Louise. De même, sur la côte de Beaupré, à Boischatel et à L'Ange-Gardien, l'activité de pêche sur la banquise, à l'intérieur de cabanes sur la glace, est pratiquée sur le fleuve au cours des mois les plus froids.



5. Créer des liens récréatifs

Des corridors récréotouristiques, pédestres et/ou cyclables, créent une forte connectivité récréative en toute saison de part et d'autre du fleuve et unifient la région en un réseau rassembleur de promenades riveraines, de circuits littoraux, de corridors cyclables d'expérience, de circuits de bateau-taxi et de parcours des hauteurs.

Des promenades riveraines continues distinguent les lieux suivants :

- La promenade de l'Ouest

Une continuité de liens pédestres, de l'embouchure de la rivière du Cap Rouge à la promenade Samuel-De Champlain, par le parc de la Plage-Jacques-Cartier et le sentier des Grèves;

- La boucle entre le pont de Québec et le traversier Québec/Lévis

Une continuité de liens pédestres et cyclables intégrant la promenade Samuel-De Champlain, la promenade portuaire du Foulon et le Parcours des Anses à Lévis;

- La promenade de l'Est

Une continuité de liens pédestres et cyclables le long du littoral du fleuve dans les secteurs de Beauport et de Montmorency jusqu'au parc de la Chute-Montmorency, intégrant les aménagements du Littoral Est, l'aménagement de l'embouchure de la rivière Beauport et la transformation de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain.

Des circuits littoraux permettent la découverte des milieux côtiers suivants :

- Le long de la côte de Beaupré;
- Le long de l'île d'Orléans par des segments piétonniers;
- Le long de sections littorales à Lévis, par exemple à l'anse Verte;
- Dans les villages de Saint-Vallier et de Saint-Michel-de-Bellechasse.

Des activités récréatives animent l'hiver par la pratique de ski de fond et de raquette. La course de canots à glace, entre Québec et Lévis, demeure un moment fort de l'hiver qui relie les deux rives. En complément, la traversée du fleuve sur pont de glace entre l'Espace Fillion à L'Ange-Gardien et Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans devient un événement festif de l'hiver.

Des corridors cyclables transforment le réseau cyclable d'intérêt métropolitain et la portion de la Route verte dans Bellechasse en circuits conviviaux, d'expérience et de découverte des paysages régionaux.

Des stations de vélos libre-service unifient les deux rives du fleuve, soit la promenade Samuel-De Champlain à Québec et le Parcours des Anses à Lévis, dans une boucle attractive d'intérêt régional.

Des trajets cyclables améliorés ou de nouvelles passerelles rendent plus conviviales le secteur du terminal de croisières, la traversée du fleuve sur le pont de Québec et sur le pont de l'île, la traversée de la rivière Chaudière à l'emplacement de l'ancien pont Garneau de même que les liens vers le Domaine-Maizerets et le parc de la Chute-Montmorency.

Des circuits de bateau-taxi servent de réseau de déplacement ou d'excursions sept jours sur sept pendant la saison estivale, tant pour les piétons que les cyclistes et relient les principaux points suivants :

- Le parc nautique de Cap-Rouge;
- Le quai des Cageux / quai Chouinard / bassin Louise;
- Le bassin Louise et la Baie de Beauport;
- Le parc de la Marina-de-la-Chaudière / quai du Bateau / quai Paquet;
- Le quai de Sainte-Anne-de-Beaupré;
- Le terminal maritime de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans;
- Le quai de Saint-Michel-de-Bellechasse.

Des parcours des hauteurs offrent, aux piétons ou aux cyclistes, des vues panoramiques ou en plongée sur les paysages de la région et favorisent la découverte de points de vue dont plusieurs sont emblématiques. Ces parcours relient des trajets et des parcs, situés en haut de l'escarpement de part et d'autre du fleuve, ou une tour d'observation aux endroits suivants :

- Du parc des Hauts-Fonds par un escalier vers le parc de la Falaise à Saint-Augustin-de-Desmaures;
- Du parc Cartier-Roberval jusqu'à la terrasse des Gouverneurs en passant par la tour du quai des Cageux;
- Des sentiers de la réserve nationale de faune de Cap-Tourmente vers le sentier des Caps;
- Du parc Jean-Dumets vers les Sentiers récréatifs de Saint-Nicolas;
- De la ferme Chapais jusqu'à la Terrasse-du-Chevalier de Lévis;
- Le Sentier du Flâneur à l'Espace Félix-Leclerc;
- La tour d'observation de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

Des réseaux thématiques sur le patrimoine régional mettent en valeur les spécificités culturelles des pôles, des sites ponctuels et des corridors récréotouristiques. La découverte des connaissances liées à des sites archéologiques uniques, comme les sites archéologiques autochtones du bassin de la Chaudière, du parc Cartier-Roberval ou d'épaves, sert de points forts au Parcours du fleuve. Par exemple, le Musée naval de Québec, le lieu historique national du chantier A.C. Davie restauré par un projet d'envergure, le parc maritime Saint-Laurent et le Musée de la Civilisation deviennent de hauts lieux du Parcours du fleuve.

Des circuits de balado-découverte peuvent servir à mettre en valeur la culture et le patrimoine régional lié au fleuve, à l'instar de la Balado découverte « *Vivre la Côte-de-Beaupré-Excursion patrimoniale* ».

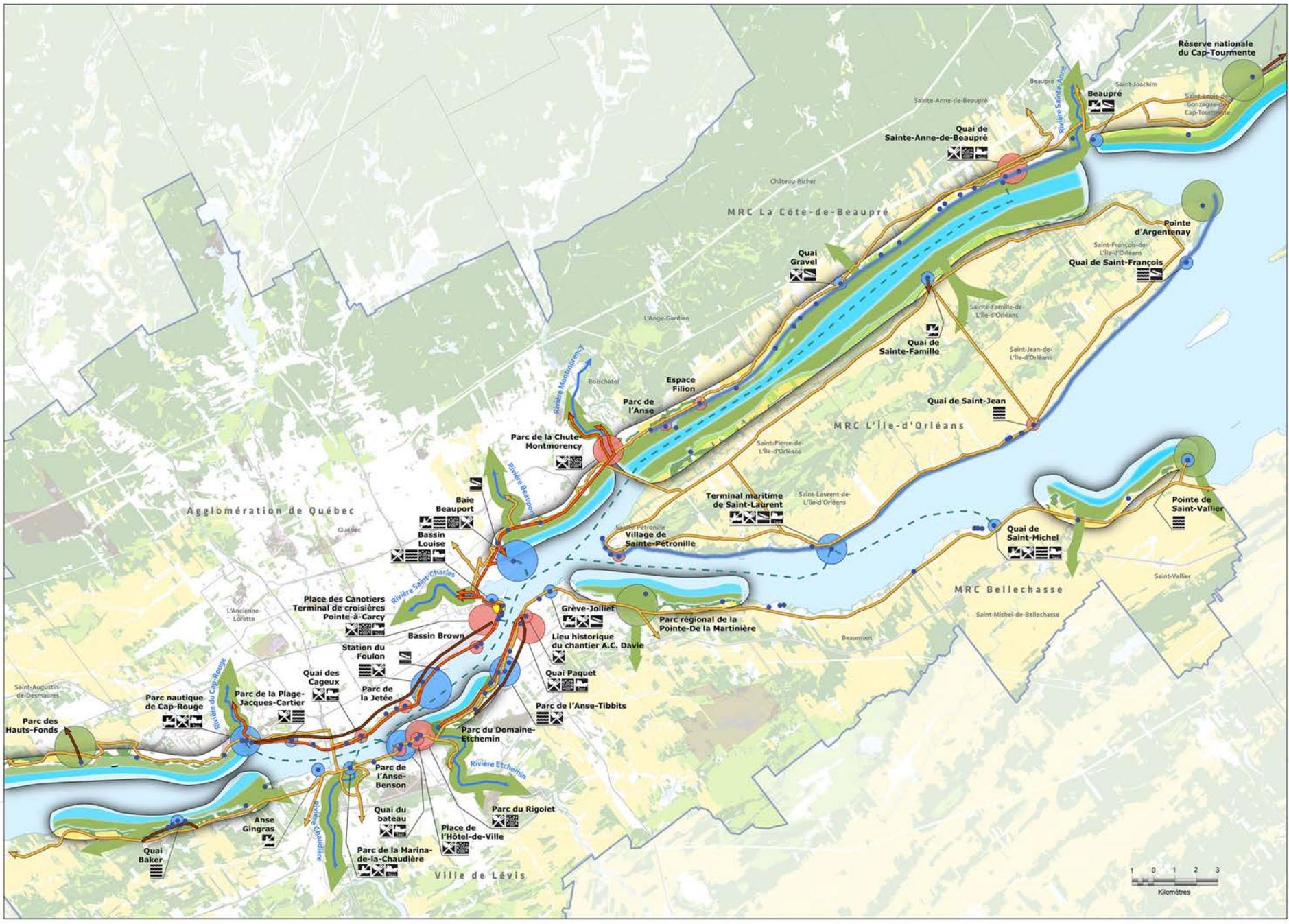
L'audioguide routier « *Sur la route de Natashquan* », conçu pour découvrir l'est de la Minganie sur la Côte-Nord, représente aussi un exemple très inspirant. La présentation, agrémentée de musiques, de chansons et d'anecdotes, raconte l'histoire des gens, leur milieu de vie et les attraits de ce coin de pays avec la suggestion de haltes.

Ce réseau thématique sur le patrimoine devient également l'objet d'une grande fête du Saint-Laurent⁴ dans la nuit du 10 août en rappel avec la fête traditionnelle de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. Cet événement réunit toutes les municipalités riveraines dans une grande fête nocturne de la lumière qui fait vibrer contes, légendes, danses et poésies sur le thème du fleuve.

La carte suivante permet de visualiser les liens récréatifs et le plan d'ensemble global.

PARCOURS DU FLEUVE PLAN D'ENSEMBLE

- Limites administratives**
- Municipalité
 - MRC
 - TCR
- Pôle nature**
- Secteur d'intérêt écologique
 - Parc nature ou de conservation
- Corridor nature**
- Lien écologique
- Pôle récréatif**
- Axé sur l'eau
 - Activités terrestres/ services/événements
 - Découverte
- Corridor récréotouristique**
- Circuit littoral
 - Circuit bateau-taxi
 - Corridor cyclable
 - Promenade riveraine
 - Parcours des hauteurs
- Activité**
- Nautisme
 - Baignade ou plage
 - Événement
 - Services
 - Départ bateau-taxi
 - Rampe de mise à l'eau
 - Accès public au fleuve





7 MISE EN OEUVRE

Quatre grands axes d'intervention visent à assurer la mise en œuvre de la vision et du plan d'ensemble du Parcours du fleuve, proposés en accord avec les orientations et les principes fondateurs de la Trame verte et bleue métropolitaine. Chaque axe d'intervention se déploie en diverses actions qui seront portées par la CMQ selon un plan quinquennal.

AXES D'INTERVENTION

1. Assurer la mise en œuvre de la vision
2. Préserver et mettre en place des pôles et corridors nature
3. Mettre en place des pôles récréatifs
4. Consolider les corridors récréotouristiques

Un comité, formé de représentants de la TCRQ et des composantes concernées, MRC et villes, accompagnera la CMQ dans le suivi des différentes actions et étapes. Des représentants d'autres administrations ou organismes pourront joindre le comité de manière ponctuelle ou selon les besoins d'une validation particulière.

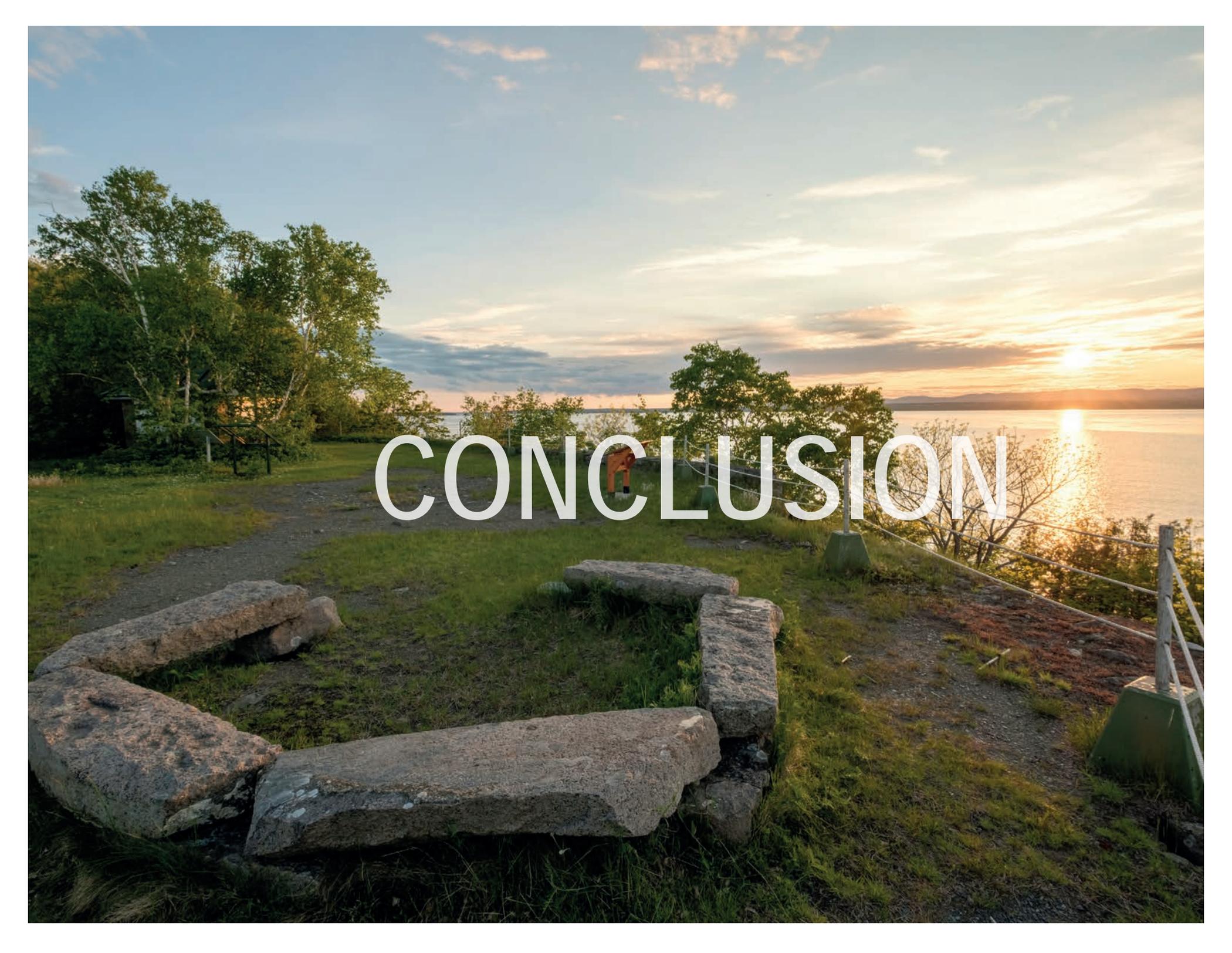
Pour chaque action, des partenaires potentiels sont identifiés. Toutefois, il ne s'agit pas d'une liste exhaustive. Ces partenaires sont associés et concernés par la mise en œuvre de ces actions.

Le tableau suivant présente le plan d'action quinquennal de la CMQ.

PLAN D'ACTION QUINQUENNAL DE LA CMQ

ACTIONS	PARTENAIRES POTENTIELS
1. ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DE LA VISION	
1.1 Diffuser et faire connaître la vision de la TVB auprès de partenaires et de la population	TCRQ, CCNQ
1.2 Intégrer la vision au PMAD révisé	Agglo Qc, MRC
1.3 Mettre en place un comité de suivi	TCRQ, Agglo Qc, MRC, municipalités
1.4 Mettre en place un programme de financement de la TVB phase II	MAMH, comité
1.5 Définir des critères d'analyse des projets de la TVB phase II	Comité
1.6 Effectuer des démarches auprès d'autres programmes et sources de financement : Fonds vert, stratégie maritime, fonds pour les changements climatiques, fondations, partenariat avec le secteur privé et des acteurs du milieu, etc.	Gouvernement du Québec et du Canada, MRC, villes, municipalités, promoteurs, acteurs du milieu
2. PRÉSERVER ET METTRE EN PLACE DES PÔLES NATURE ET DES CORRIDORS NATURE	
2.1 Partager, diffuser les connaissances et centraliser les données (ex. : Portail des connaissances sur l'eau, portail de la CMQ sur la TVB)	TCRQ, MELCC, Agglo Qc, MRC, municipalités, OBV, organismes de conservation
2.2 Préciser les orientations et lignes directrices pour les pôles nature et les corridors nature	Comité
2.3 Identifier des terrains aux fins de conservation et de protection	Agglo Qc, MRC, CCNQ, municipalités, partenaires privés, organismes de conservation
2.4 Identifier les mécanismes de conservation et de protection : acquisitions, ententes, servitudes, etc.	Comité
2.5 Mettre en place des mécanismes de soutien à des initiatives de conservation, de restauration ou de renaturalisation	TCRQ, Agglo Qc, MRC, municipalités, acteurs du milieu, OBV, organismes de conservation, fondations, autres
2.6 Appuyer des activités d'éducation et de sensibilisation	CMQ, TCRQ, Aquarium du Québec, G3E, Fondation Monique-Fitzbach, FQPPN, ZIP Q-C-A, autres

ACTIONS	PARTENAIRES POTENTIELS
3. METTRE EN PLACE DES PÔLES RÉCRÉATIFS	
3.1 Préciser les orientations et lignes directrices pour les pôles récréatifs et les accès ponctuels au fleuve	Comité
3.2 Appuyer la réalisation de nouveaux accès publics au fleuve dans les secteurs les moins bien desservis	MTQ, CCNQ, MRC, villes, municipalités, APO
3.3 Maintenir et bonifier un programme de suivi et de diffusion de la qualité de l'eau du fleuve dans une perspective récréative	Gouvernement du Québec, TCRQ, MRC, villes, OBV
3.4 Réaliser une étude d'opportunité pour un pôle de découverte (Maison du Fleuve ou de l'Eau)	Comité
3.5 Réaliser une analyse des besoins régionaux en rampes de mise à l'eau pour embarcations à moteur	Comité
3.6 Mettre à jour l'inventaire des accès publics au fleuve	TCRQ, CCNQ, MRC, villes, municipalités
3.7 Faire connaître les accès publics au fleuve	TCRQ, CCNQ, MRC, villes, municipalités
3.8 Promouvoir l'activité de pêche en bordure du fleuve - en été et en hiver	MFFP, TCRQ, MRC, villes, municipalités, ZIP Q-C-A, APO
4. CONSOLIDER LES CORRIDORS RÉCRÉOTOURISTIQUES	
4.1 Appuyer la consolidation du réseau de promenades riveraines à Québec et à Lévis	CCNQ, MTQ, Villes de Québec et de Lévis, APO
4.2 Appuyer la mise en place de circuits littoraux à l'île d'Orléans et sur la côte de Beaupré et de sections littorales à Lévis	MRC de L'Île-d'Orléans et de La Côte-de-Beaupré, Ville de Lévis, municipalités
4.3 Réaliser une étude d'opportunité pour l'implantation de stations de vélos libre-service	Comité
4.4 Réaliser une étude d'opportunité concernant l'implantation de circuits de bateau-taxi	Comité
4.5 Valider et mettre en valeur les points de vue d'intérêt métropolitain	CCNQ, MRC, villes, municipalités
4.6 Appuyer la mise en place de parcours des hauteurs	CCNQ, MRC, villes, municipalités
4.7 Appuyer la mise en place de réseaux thématiques sur le patrimoine	CCNQ, MRC, villes, municipalités, musées, centres d'interprétation, partenaires privés

A scenic landscape at sunset. In the foreground, a stone fire pit is built with large, flat, grey stones on a grassy area. To the right, a white wooden fence with green concrete posts runs along a gravel path. In the background, a body of water reflects the golden light of the setting sun, which is partially obscured by clouds. The sky is a mix of blue and orange. On the left, there are green trees and a dark wooden structure. The word "CONCLUSION" is overlaid in large, white, sans-serif capital letters across the center of the image.

CONCLUSION

L'élaboration de la Trame verte et bleue métropolitaine (TVB) contribue à la mise en œuvre du PMAD. La TVB vise à assurer la protection, la valorisation et la connectivité des composantes récréatives, paysagères et naturelles d'intérêt de la région. La vision d'ensemble de la TVB comprend : le Parcours du fleuve, les Monts et collines, les Coulées vertes et bleues et des liens récréatifs.

Porte d'entrée du continent, le fleuve Saint-Laurent a façonné notre histoire, notre culture et notre occupation du territoire, et continue à guider le développement de la région.

Un état de situation résume les principaux éléments et sites d'intérêt existants en bordure du fleuve en relation avec les milieux naturels, les activités récréatives et les accès publics au fleuve, de même que les paysages et le patrimoine. Le fleuve et ses abords recèlent une grande variété de milieux naturels. On y trouve des milieux humides riverains dont plusieurs font partie d'aires protégées. On y trouve également l'embouchure de plus de sept rivières de même que des boisés d'intérêt reliés à la rive ou à l'escarpement.

Les rives offrent de nombreuses occasions à la population d'accéder au fleuve grâce à un large éventail d'activités récréatives, tant terrestres qu'aquatiques, alors que certaines sections demeurent peu accessibles. Des aménagements de qualité distinguent le fleuve, comme la promenade Samuel-De Champlain, le quai Paquet ou l'Espace Fillion. D'autres aménagements d'importance sont en voie de réalisation et offriront un contact renouvelé avec le fleuve dans une volonté de promouvoir la baignade.

La qualité scénique des paysages du fleuve contribue à la forte attractivité de la région. En effet, l'envergure du corridor fluvial donne accès à des panoramas emblématiques et spectaculaires à partir du fleuve, des quais, de tours d'observation, des routes côtières, de trajets cyclables ou pédestres et de belvédères en haut des escarpements. De nombreux biens culturels, des immeubles, des parcs ou des ensembles bâtis, de même que des sites archéologiques, y témoignent de l'ancienneté de son occupation et d'un riche patrimoine, autochtone, religieux, résidentiel, institutionnel, maritime, portuaire, industriel ou agricole.

C'est pourquoi la vision du Parcours du fleuve propose de fédérer et d'unifier, à l'esprit du lieu unique au fleuve, l'ensemble des interventions dans les différents domaines relatifs à la protection et à la mise en valeur des éléments de nature, de patrimoine, de récréation, de culture et des paysages.

Cette vision se traduit par deux grands thèmes : **une approche de découverte et une opportunité de création.**

La découverte d'une nature vivante, de la faune et de la flore, de l'eau par des accès multipliés dans des ambiances variées de même que la découverte de l'histoire révèlent toute la richesse du territoire fluvial. Des liens entre les milieux naturels et des liens récréatifs créent autant une connectivité écologique forte qu'un réseau récréatif structuré. Le fleuve devient une opportunité de création d'expérimentations innovantes, d'une interface maritime conviviale diversifiée, de lieux animés et festifs, tant en hiver qu'en été, et d'expériences enlevantes tant contemplatives qu'immersives ou mémorables par l'art et la poésie.

Le plan d'ensemble proposé concrétise cette vision. Des pôles et des corridors nature structurent une trame verte connectant entre eux les écosystèmes des rives, des escarpements, des boisés d'intérêt et des Coulées vertes et bleues.

Des pôles récréatifs d'activités terrestres ou axés sur l'eau servent de lieux d'accueil et de destination, complétés par une mosaïque d'accès publics au fleuve. Un pôle régional sert de vitrine à l'ensemble des municipalités riveraines pour y découvrir toutes les richesses du fleuve.

Des corridors récréotouristiques se déclinent en divers modes. Des promenades riveraines, des circuits littoraux, des corridors cyclables, des circuits de bateau-taxi, des parcours des hauteurs et des réseaux thématiques sur le patrimoine forment un réseau récréatif connectant l'ouest et l'est, les deux rives et les Coulées vertes et bleues. Un plan d'action sur cinq ans, mené par la CMQ en collaboration avec la TCRQ et des partenaires de la région, assurera la mise en œuvre de cette vision du Parcours du fleuve dans une approche de gouvernance regroupant les forces vives du milieu.

BIBLIOGRAPHIE

1. ADMINISTRATION PORTUAIRE DE QUÉBEC, 2015. Bassin Louise, Vision d'avenir d'un quartier portuaire.
2. ADMINISTRATION PORTUAIRE DE QUÉBEC, 2014. Promenade portuaire du Foulon. Un geste fort de cohabitation urbaine. Concept préliminaire.
3. CLD BELLECHASSE, non daté. Circuit patrimonial du littoral, Bellechasse tout naturellement. Brochure.
4. CIMA +, 2018. Analyse de la connectivité écologique sur le territoire de la CMQ et de la TCRQ. Communauté métropolitaine de Québec, Table de concertation pour une gestion intégrée du Saint-Laurent.
5. COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC, 2018. Plan directeur de développement urbain et de mise en valeur du littoral est et de ses abords. Rapport synthèse de consultation.
6. COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC, 2015. Plan directeur de développement urbain et de mise en valeur du littoral est et de ses abords.
7. COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC, TRANSPORTS QUÉBEC, 2013. Parcours d'accueil de la capitale nationale du Québec, Plan directeur.
8. COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC, 2017. Guide du participant. Journée de réflexion, Parcours du fleuve.
9. COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC, 2016. La Trame verte et bleue métropolitaine – Organisation et structuration.
10. COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC, 2017. Trame verte et bleue métropolitaine. Plan d'ensemble des Monts et collines.
11. COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC, 2016. Les accès publics au fleuve de la région de Québec. Portrait et caractérisation des accès existants et étude de cas comparables.
12. COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC, 2012. Plan métropolitain d'aménagement et de développement.
13. COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC, en collaboration avec CONSERVATION DE LA NATURE CANADA, 2015. Milieux naturels d'intérêt pour la biodiversité sur le territoire de la CMQ.
14. DAA, 2008. Atlas des unités de paysage de la Communauté métropolitaine de Québec, pour la Communauté métropolitaine de Québec.
15. DORION Henri, LAHOUD Pierre, 2014. Identification d'éventuels sites de belvédères dans le cadre du projet Paysages en dialogue. Commission de la capitale nationale du Québec.
16. GROUPE A / ANNEXE U, 2013. Mise en valeur des paysages d'intérêt métropolitain de la CMQ. Réalisation de 4 plans directeurs de paysages : Diagnostic + Vision. Communauté métropolitaine de Québec.
17. INSTITUT DU NOUVEAU MONDE, 2018. Rapport d'analyse des résultats de la journée de réflexion sur la vision du Parcours du fleuve. Communauté métropolitaine de Québec.
18. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, 2016. Plan de conservation du site patrimonial de L'Île-d'Orléans.
19. MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, 2014. Schéma d'aménagement et de développement durable.

20. OFFICE DU TOURISME DE QUÉBEC, 2017. Plan stratégique de destination 2017-2021 de la région de Québec.
21. RIVARD, Gabrielle. Université Laval, Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique. 2012. Un parc récréatif et de conservation qui s'ouvre sur le fleuve. Étude de potentialité. Document synthèse, MRC de La Côte-de-Beaupré.
22. TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE POUR UNE GESTION INTÉGRÉE DU SAINT-LAURENT - ZONE DE QUÉBEC, 2017. Plan d'action pour une gestion intégrée du Saint-Laurent – Zone de Québec.
23. TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE POUR UNE GESTION INTÉGRÉE DU SAINT-LAURENT - ZONE DE QUÉBEC, 2015. Diagnostic et pistes de solutions.
24. TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE POUR UNE GESTION INTÉGRÉE DU SAINT-LAURENT - ZONE DE QUÉBEC, 2015. Portrait Le Saint-Laurent au milieu de nous, Fiches 0-01 à 4-10.
25. TEN GROUP, 2010. Learning from Copenhagen and Malmö.
26. VÉLOQUÉBEC, 2016. État de la situation et recommandations, réseau cyclable d'intérêt métropolitain de la Communauté métropolitaine de Québec. Rapport préliminaire et rapport final.
27. VÉLOQUÉBEC, 2015, Révision du Plan directeur du réseau cyclable de la Ville de Québec, Avis technique, rapport final.
28. VILLE DE LÉVIS, 2018. Plan particulier d'urbanisme Village Saint-Nicolas.
29. VILLE DE LÉVIS, 2017. Plan particulier d'urbanisme Vieux-Lévis.
30. VILLE DE LÉVIS, 2017. Plan particulier d'urbanisme Vieux-Saint-Romuald.
31. VILLE DE LÉVIS, 2015. Plan de gestion des milieux naturels de la Ville de Lévis.
32. VILLE DE QUÉBEC. Vision du patrimoine 2027, Préserver – Enrichir – Transmettre.
33. VILLE DE QUÉBEC. Place aux arbres. Vision de l'arbre 2015 – 2025.
34. VILLE DE QUÉBEC, 2016. Programme particulier d'urbanisme du secteur d'Estimauville, R.V.Q. 1919 et modifications R.V.Q. 2438.
35. VILLE DE QUÉBEC, 2016. Vision des déplacements à vélo.
36. VILLE DE QUÉBEC, 2014. Répertoire des milieux naturels d'intérêt de Québec.
37. ZIP DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2018. Parc riverain régional à Sainte-Famille pour redonner accès au fleuve. Présentation consultation publique.
38. ZIP DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES, 2017. Caractérisation des rampes de mise à l'eau au fleuve Saint-Laurent pour bateaux remorqués – Zone de Québec. Table de concertation régionale pour une gestion intégrée du Saint-Laurent - Zone de Québec, Communauté métropolitaine de Québec.